



ROBERT PICKTON

Coupable du meurtre non prémédité de six femmes

Page A 3

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 281

LE LUNDI 10 DÉCEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$



Des centaines d'écologistes ont formé hier un globe terrestre sur la plage de Kuta, à Bali, envoyant à leur façon un message aux participants à la conférence sur les changements climatiques.

## Climat: optimisme prudent à Bali

### Plusieurs dossiers progressent et l'après-2012 prend forme

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

À mi-chemin de la conférence de Bali sur les changements climatiques, le grand patron du Secrétariat exécutif de la convention internationale et du protocole de Kyoto, Yvo de Boer, s'est dit hier «optimiste» quant à la possibilité d'atteindre ses principaux objectifs d'ici vendredi, et ce, malgré les résistances de grands pays comme les États-Unis et le Japon et les

intérêts souvent divergents de petits et grands pays en développement.

D'ici mercredi, alors que s'amorcera la partie politique de la conférence, qui réunira à Bali plus de 130 ministres de l'Environnement, Yvo de Boer estime que le mandat de négociation de la période «post-2012» du protocole de Kyoto aura commencé à prendre forme.

Le ministre canadien de l'Environnement, John

Baird, fera d'ailleurs partie du groupe. Il s'est envolé hier pour Bali, en avance sur plusieurs de ses collègues, sans doute pour contrer la mauvaise publicité que lui font les écologistes et la présence du chef de l'opposition et ancien président de la conférence de Montréal sur le climat, Stéphane Dion.

En conférence de presse, Yvo de Boer a dit espérer que les plénipotentiaires des différents pays «vont chercher à élaborer une entente qui définira les grandes lignes

d'un futur pacte international sur le climat». L'allusion visait assez clairement le cartel de la résistance, États-Unis-Japon-Canada, qui tente de saborder les efforts de l'Europe pour mobiliser le reste de la communauté

VOIR PAGE A 8: BALI

■ Dalton McGuinty réclame des cibles fixes pour le Canada, page A 3

## Le Cinéma Beaubien aura deux autres salles

ODILE TREMBLAY

Le Cinéma Beaubien, dans le quartier Rosemont-Petite-Patrie, héritera de deux salles supplémentaires, qui devraient être inaugurées à l'automne 2008, a appris *Le Devoir* de source sûre. L'une comptera 50 sièges, la seconde 90. Ces deux salles, au second étage de l'immeuble, accessibles par ascenseur et escalier, seront localisées dans les anciens bureaux occupés jusqu'à l'an dernier par le Groupe Popcorn.

Le Cinéma Beaubien gèrera déjà trois salles au rez-de-chaussée. Le projet comporte également une rénovation générale de ces aires d'origine: de nouveaux fauteuils et

VOIR PAGE A 8: CINÉMA

Techniques de reproduction

## Coûteux siège social fédéral à Vancouver

### Les dirigeants de Procréation assistée Canada accumulent les dépenses pour aller travailler dans un bureau fantôme

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La décision du gouvernement fédéral d'implanter à Vancouver plutôt qu'à Ottawa la nouvelle agence Procréation assistée Canada coûte cher aux contribuables. La présidente, établie dans la capitale, doit se rendre à Vancouver à répétition pour y travailler et y tenir des rencontres du conseil d'administration, accumulant du coup les factures de déplacement.

Procréation assistée Canada a été officiellement mise en place au début de l'année 2006, et son conseil

d'administration a été nommé à la veille de Noël la même année. L'agence a pour mandat de faire appliquer les nouveaux règlements balisant la pratique des cliniques de fertilité au pays, des règlements qui se font toujours attendre. L'agence fonctionne donc au ralenti. Elle n'a, par exemple, utilisé que 0,14 % de son budget de l'année financière s'étant terminée le 31 mars 2007, soit la maigrelette somme de 134 000 \$. Les comptes de dépenses, par contre, sont plus copieux.

Ainsi, le conseil d'administration s'est réuni à Vancouver quelque part entre le 24 et le 26 juin 2007. Les

frais de déplacements et d'hébergement ont totalisé au minimum 12 500 \$. Ces frais incluent seulement le déplacement du président du conseil d'administration, l'ex-premier ministre conservateur de la Nouvelle-Écosse John Hamm, d'une employée de Santé Canada et de la réunion de 25 personnes au très branché Pacific Palisades Hotel de Vancouver. Il faut ajouter à cette somme les frais de la présidente de l'agence, Elinor Wilson, que l'on ne peut qu'estimer à environ

VOIR PAGE A 8: VANCOUVER



ARCHIVES REUTERS

BOURSES

## Montréal et Toronto annonceraient leur fusion aujourd'hui

■ À lire en page A 4

INDEX

Annonces.....	B 2	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 6	Météo.....	B 4
Convergence..	B 7	Monde.....	B 1
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 5
Décès.....	B 2	Religions.....	B 6
Économie.....	A 5	Sudoku.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

L'ENTREVUE

## Voyages au bout de la guerre

### La journaliste du Nouvel Observateur Sara Daniel décrit sa couverture de grands conflits

CLAUDE LÉVESQUE

Journaliste au *Nouvel Observateur*, Sara Daniel a pris la décision peu après le 11 septembre 2001 de devenir reporter de guerre. Un choix naturel, explique-t-elle en entrevue. «Depuis que j'ai décidé de pratiquer le journalisme, j'ai toujours été passionnée par l'international et la géopolitique», dit-elle, ajoutant ceci: «Ça m'intéressait de tester mes limites et de voir si je pouvais y arriver.»

Ses affectations la mènent en Afghanistan où, dès l'automne 2001, la mort de deux collègues lors d'une offensive des talibans la place devant un choix aussi simple que difficile — continuer ou renoncer —, puis en Irak, où une dizaine de voyages faits entre mars 2003 et le début de 2006 la mettent en présence d'une «incroyable barbarie».

Sara Daniel a signé l'an dernier un livre sur son expérience en Irak intitulé *Voyage to a Stricken Land*. La version française, publiée aux Éditions du Seuil, porte le titre de *Voyage au pays d'al-Qaïda*. C'est un éditeur américain, Arcade Publishing, qui l'a sollicitée après avoir pris connaissance d'un reportage sur un attentat commis contre un avion de la société de messageries DHL. Sara Daniel avait reçu une vidéo de cette attaque de la part d'un insurgé. La maison d'édition vou-



MICHELE BANCILHON

Sara Daniel

lait «un récit avec plus de notes personnelles, qui répond à la question: qu'est-ce que c'est que d'être mère de famille et reporter de guerre?».

Sara Daniel explique que le plus difficile, dans ce métier, est de «s'en remettre psychologiquement». «Sur le coup, on évacue ses pensées personnelles. Tous les morts, c'est terrible, mais on s'habitue; de mois en mois, on s'aperçoit que des interlocuteurs ont disparu, dit-elle. Après coup, on est obsédé par les images qu'on a vues. Aujourd'hui, je sursaute quand un pneu éclate. Des odeurs ou certaines autres choses peuvent me rappeler des souvenirs.»

Même si ses reportages ont fait le tour du monde, Sara Daniel n'a pas l'impression d'avoir «recherché des scoops». «Je trouvais très important de couvrir l'Irak, même si j'ai parfois eu l'impression de toujours faire le même reportage: la guerre civile, le nettoyage communautaire dans les quartiers.»

À chaque voyage, l'Irak est devenu plus dangereux. «Les pratiques de la guérilla radicale deviennent de plus en plus barbares, et la réaction des Américains est de plus en plus marquée par la méfiance et le mépris», note-t-elle. D'ailleurs, les directions des journaux sont devenues plus réticentes à dépêcher des reporters en Irak tandis que le gouvernement français a exercé des pressions pour les en empêcher à la suite de prises d'otages. Depuis le début de 2006, Sara Daniel a surtout «couvert» l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran.

VOIR PAGE A 8: DANIEL

# LES ACTUALITÉS

## Québec doit faire plus pour les démunis

Le Réseau solidarité itinérance du Québec et le Parti québécois veulent la mise en place d'une politique pour lutter contre ce fléau

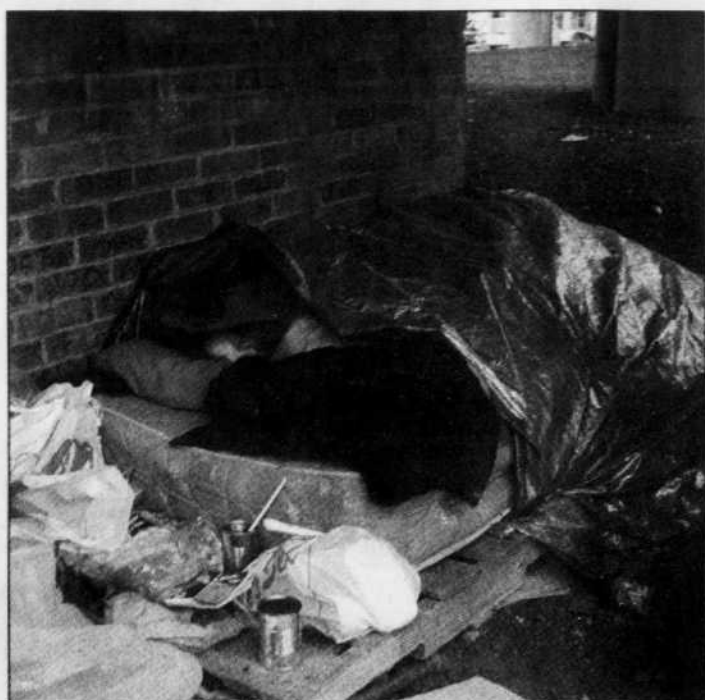
ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement québécois n'en fait tout simplement pas assez pour venir en aide aux plus démunis de notre société, selon le Réseau solidarité itinérance du Québec. Cette coalition d'organismes communautaires a donc réclamé hier la mise en place d'une politique en itinérance, mais aussi plus d'argent pour lutter contre ce fléau. Des demandes appuyées par le Parti québécois.

«Il est grand temps que Québec respecte les droits de tous les citoyens, a ainsi soutenu Nathalie Rech, coordonnatrice du Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ). Lutte contre la pauvreté, programme de logement social, éducation et soutien aux organismes sont quelques-uns des domaines dans lesquels le gouvernement doit investir sans tarder pour combattre l'exclusion de plusieurs dizaines de milliers de Québécois en situation ou à risque d'itinérance.»

Les quelques données disponibles indiquent en effet que l'itinérance est un problème criant dans un Québec pourtant des plus prospères. Une étude de Santé Québec produite en 1998 évaluait à 39 000 le nombre de personnes qui avaient recours aux refuges de nuit, aux centres de jour et aux soupes populaires à Montréal et à Québec. Près de dix ans plus tard, les quelque 200 organismes du RSIQ estiment que ce chiffre a grimpé à 50 000, preuve que la crise prend de l'ampleur. Le phénomène ne se limite également pas à Montréal et s'étendrait de plus en plus aux différentes régions du Québec.

Or, selon Mme Rech, le gouvernement libéral de Jean Charest fait



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les quelque 200 organismes du RSIQ estiment que 50 000 personnes ont recours aux refuges de nuit, aux centres de jour et aux soupes populaires à Montréal et à Québec.

toujours la sourde oreille. Il a jusqu'à présent refusé de mettre en œuvre une Politique globale et cohérente — qui comprendrait un ensemble de moyens pour agir en amont de l'itinérance comme auprès des gens de la rue — tel que le propose le RSIQ dans sa plateforme nationale de revendications. Le Réseau organisera d'ailleurs une manifestation mercredi sur la Colline parlementaire à Québec pour réclamer une telle politique.

L'artiste Dan Bigras, qui travaille depuis plusieurs années à ve-

nir en aide aux jeunes de la rue, juge qu'une Politique en itinérance permettrait notamment d'aider les jeunes et les familles en difficulté «pour arrêter la production sociale de l'itinérance» et mettre fin aux pratiques de discrimination dans l'espace public que vivent «ceux qu'on veut mettre dehors de dehors».

Le Réseau a aussi dénoncé hier le refus de Québec de tenir un débat public sur les enjeux liés à l'itinérance, demande appuyée par le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec.

### Pour un plan cohérent

Des députés péquistes étaient d'ailleurs présents à la conférence de presse donnée à la Maison du Père, dénonçant vertement leurs adversaires libéraux. «Ça fait plus d'un an que nous plaçons pour un plan d'ensemble cohérent, a soutenu le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Martin Lemay. Actuellement, l'approche gouvernementale en itinérance est éparpillée entre plusieurs ministères. Le ministre [de la Santé et des Services sociaux] Philippe Couillard, ferme les yeux sur des conditions de vie absolument inacceptables. L'an dernier, il refusait les demandes légitimes des groupes communautaires en itinérance en promettant un cadre de référence dans les semaines à venir. Cinquante-deux semaines se sont écoulées, et la promesse de Couillard n'a toujours pas été respectée.»

«L'urgence d'agir n'est plus à démontrer, a poursuivi la députée d'Hochelega-Maisonnette, Louise Harel. L'utilisation des banques alimentaires est en constante hausse, les refuges manquent de financement et débordent.»

Les grands refuges de Montréal ont effectivement crié au secours récemment, a rappelé la députée de Crémazie, Lisette Lapointe. «Trois refuges pour personnes sans abri, comptant 550 lits en hébergement d'urgence sont sous-financés. Ils reçoivent 5 \$ par lit par jour alors que les refuges de Toronto reçoivent 57 \$ par lit par jour. C'est scandaleux!», a-t-elle lancé. Mme Lapointe estime en outre que le plan de lutte contre la pauvreté du gouvernement libéral ne fonctionne tout simplement pas.

Le Devoir

### Assistance sociale

## Des prestataires se plaignent d'enquêtes trop intrusives

LISA-MARIE GERVAIS

Le Front commun pour les personnes assistées sociales du Québec s'inquiète d'une vague soudaine d'appels de prestataires se plaignant d'enquêtes trop intrusives. «J'ai reçu près de cinq appels en une semaine de personnes se plaignant d'excès de zèle d'Emploi Québec», affirme Nicole Jetté, porte-parole de ce regroupement national d'une trentaine d'organismes locaux ou régionaux.

M<sup>e</sup> Claude Cousineau, avocate spécialiste du droit de l'aide sociale et qui plaide depuis plus de 15 ans dans ce domaine, abonde. «Parmi les dossiers que j'ai eus, un grand nombre était des cas de personnes qui n'étaient pas nécessairement prestataires mais qui se plaignaient des agissements des enquêteurs, soutient-elle. Ça allait du pied dans la porte pour obliger une personne à se soumettre à un interrogatoire à des déclarations sourdées à un aphasique. J'en entends trop.»

Choqué par la vaste enquête qui a été menée sur son cas sans qu'il le sache, Claude Junior, qui tient à taire son nom de famille, dénonce les pratiques des enquêteurs. Pour des raisons de santé, il est inapte au travail et bénéficie d'une aide du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) depuis moins de deux ans. Tout récemment, sa petite amie, avec qui il dit ne pas habiter, a reçu la visite inopinée d'un enquêteur. Idem pour les voisines et l'employeur de celle-ci.

«J'ai été humilié, des voisins m'ont dit qu'ils ne pensaient pas que j'étais sur la sécurité du revenu. Une voisine m'a demandé si j'avais détourné des fonds. Je me suis senti comme un criminel», dit Claude Junior, en précisant n'avoir jamais été informé des motifs de l'enquête bien qu'il l'ait demandé à maintes reprises. Cet ancien universitaire a plus tard compris qu'on le soupçonnait d'avoir une vie maritale, ce qui aurait annulé ses prestations.

Même scénario dans le cas de Marichelle. Elle a subi la «grande opération» dans les années 1980 et est devenue une femme. Aujourd'hui, même si elle est lesbienne et qu'elle a une copine, on la soupçonne de vivre en couple avec un homme, un homosexuel qu'elle dit être son meilleur ami depuis 30 ans. «Les agents veulent me faire avouer qu'on vit en couple. J'ai une copine alors que mon coloc est gai. On n'est pas un couple», se défend-elle en admettant avoir parfois menti à son entourage sur son orientation sexuelle. «C'était pour ne pas faire jaser», précise-t-elle. Elle a porté plainte, mais le ministère refuse de la croire. Prestataire d'aide sociale depuis les années 1970, elle ne reçoit plus aucune prestation depuis août dernier, en plus de devoir de l'argent au gouvernement. «Si j'étais plus jeune, je retournerais faire la rue», lance-t-elle, désespérée.

**Définition archaïque**  
La notion de vie maritale en embête plusieurs. Pour M<sup>e</sup> Claude Cousineau, elle est archaïque et ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui. «Ce n'est pas évident de dire à une personne, qu'un an après l'avoir rencontrée, elle doit nous prendre en charge financièrement», explique-t-elle.

«L'autre problème, c'est que la vie maritale est déterminée par un ensemble d'indices que l'on évalue, comme la commune renommée, la cohabitation. Mais, aujourd'hui, la notion de vie de couple est tellement imprécise. Pour être honnête, il n'y a pas un avocat de la défense ni un procureur du ministère qui peut être assuré d'avoir raison dans un dossier comme ça», indique-t-elle.

Pour sa part, l'avocate à la clinique juridique Pointe-Saint-Charles-Petite-Bourgogne Lise Ferland déplore que les assistés sociaux soient souvent traités avec un «regard suspicieux». «En droit civil, la règle de base, c'est de présumer de la bonne foi», note-t-elle. Elle dénonce le fait que la délation soit encouragée et «qu'une simple déclaration d'un voisin puisse permettre de déclencher une enquête».

**«En droit civil, la règle de base, c'est de présumer de la bonne foi»**

Au MESS, on assure que tout processus de vérification est mis en branle après un changement au dossier du client ou s'il y a un «doute raisonnable». Le prestataire est d'abord rencontré, mais si l'agent juge qu'il y a lieu de procéder à de plus amples vérifications, celui-ci peut recommander le dossier pour enquête. «C'est faux de dire que les personnes rencontrées font systématiquement l'objet d'une enquête», dit Léo Bolduc, agent de communication à la Direction régionale de Montréal, en admettant toutefois qu'il y a régulièrement des cas de «doutes raisonnables».

Selon le rapport annuel de gestion 2006-07 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, près de 650 plaintes sur environ 8000 concernent spécifiquement les vérifications et enquêtes. Selon le porte-parole du ministère, Claude Morin, elles portent principalement sur le fait que des interrogatoires sont menés dans l'entourage du prestataire à son insu.

### Une vie privée surveillée

S'inquiétant de la protection de la vie privée des personnes prestataires de l'aide sociale, M<sup>e</sup> Cousineau soupçonne certains enquêteurs de profiter de leurs pouvoirs étendus pour obtenir des informations personnelles superflues qui n'ont aucun lien avec l'objet de l'enquête. Exiger les factures d'ordre médical d'un prestataire pour vérifier dans quel quartier il habite est une chose. Mais cela permet aussi de connaître les détails du dossier médical d'une personne qui est, en principe, confidentiel, dit M<sup>e</sup> Cousineau. «Même si l'enquête ne permet pas de prendre en faute le prestataire, elle lui a déjà fait du tort.»

Pour mener ses enquêtes, le MESS a conclu des accords avec une vingtaine de ministères et d'organismes afin d'obtenir des renseignements personnels. Tout récemment, il a même conclu une entente d'échange de ce type avec la Banque du Canada, une mesure qui pourrait toucher une centaine de prestataires au Québec.

Léo Bolduc reconnaît que le formulaire de demande d'aide sociale donne la permission au MESS d'effectuer des vérifications plus poussées. «Quand un client signe, il autorise le ministère à aller chercher des informations. C'est normal: l'aide sociale, c'est un montant de dernier recours», affirme-t-il.

Le Devoir

### Commission Bouchard-Taylor

## Les libéraux proposent un engagement moral

ALEXANDRE SHIELDS

S'il n'en tenait qu'au Parti libéral du Québec, tout nouvel arrivant pourrait devoir «prendre un engagement moral, sous la forme d'une déclaration de connaissance des valeurs québécoises, qui pourrait être signée par celui-ci en vue de sa sélection, dans le but de lui permettre de mieux connaître la réalité québécoise avant de faire le choix de s'établir au Québec».

Cette idée fait partie des cinq grandes orientations contenues dans le mémoire que déposeront les libéraux de Jean Charest aujourd'hui à la commission Bouchard-Taylor, à Montréal. En conférence de presse hier, le président de la commission politique du PLQ, Christian Ouellet, a cependant refusé de livrer le détail de cette liste de valeurs communes, se contentant de citer l'égalité entre les hommes et les femmes, et le fait français.

La laïcité des institutions pourrait faire partie de la liste, bien que le Parti libéral n'ait pas voulu confirmer clairement cette éventualité.

«Voyez cela comme une déclaration sur l'honneur, il n'y a pas de moyen coercitif lié à cette déclaration. Il n'y a pas de police qui court après les gens», a résumé M. Ouellet.

Les quatre autres orientations du mémoire proposent notamment de «mieux faire connaître l'apport de l'immigration au développement économique, démographique, social et culturel du Québec». On souligne aussi la nécessité pour le Québec d'«augmenter à la fois ses niveaux d'immigration ainsi que les ressources liées à la francisation et à l'intégration des nouveaux arrivants». Faciliter la reconnaissance des acquis des nouveaux arrivants est également au menu, tout comme l'idée de «garantir que l'égalité entre les femmes et les hommes ne puisse faire l'objet d'aucun accommodement qui en diminuerait la portée ou la signification».

En ce qui a trait à la laïcité, le Parti libéral estime que le Québec a atteint «un juste équilibre» à ce chapitre et, conséquemment, qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir davantage pour exclure les symboles religieux des institutions publiques.

Les libéraux ont en outre critiqué les autres partis politiques présents à l'Assemblée nationale. «L'Action démocratique du Québec a exploité à fond la question des accommodements raisonnables, notamment pendant les dernières élections. Où est l'ADQ aujourd'hui, alors qu'on élabore des solutions? [...] L'absence totale de l'ADQ est à la fois gênante et irresponsable», a résumé le président du parti, Marc-André Blanchard.

«Le Parti québécois, plutôt que de calmer les esprits, a exploité à son tour la question identitaire en présentant un projet de loi qui propose de retirer des droits démocratiques à ceux qui ne maîtriseraient pas «suffisamment bien» le français, a poursuivi M. Blanchard. Étrangement, on ne trouve pas un mot de cette idée dans le mémoire que le PQ viendra proposer à la commission Bouchard-Taylor [...] Ça me semble assez fondamental que le PQ vienne en parler à cette commission.»

Le Devoir Avec La Presse canadienne

**ROLEX**

# SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

**VOIR CLAIR DANS LES DIAMANTS**

144 pages - 30,40 \$  
ISBN 978-2-7601-4599-3

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

## Repas complet pour Noël - 2,48 \$

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,48 \$, vous pouvez nous aider à procurer un repas chaud, un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, qui sont sans-abri et qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

24,80 \$ pour aider 10 personnes       124,00 \$ pour aider 50 personnes  
 62,00 \$ pour aider 25 personnes       248,00 \$ pour aider 100 personnes  
 \_\_\_\_\_ \$ pour aider autant de personnes possible

Donnez en ligne au [www.missionbonaccueil.com](http://www.missionbonaccueil.com) ou composez le 514 523-5288

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville/Prov./Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone ( ) \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_

Donnez votre chèque à l'ordre de :  
**MISSION BON ACCUEIL**  
606, rue de Courcelle, Dépt. 403104  
Montréal (Québec) H4C 3L5  
[www.missionbonaccueil.com](http://www.missionbonaccueil.com)

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 \$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de charité. BN10619 5215 PRODOT.

**NOTRE 116<sup>e</sup> ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS**

## ACTUALITÉS

## Robert Pickton est reconnu coupable de six meurtres au second degré

Il sera admissible à une libération conditionnelle après 10 ans de prison

GREG JOYCE ET  
STEPHANIE LEVITZ

New Westminster, C.-B. — Après des délibérations qui ont duré près de dix jours, le jury a finalement déclaré Robert Pickton coupable, hier, sous six chefs d'accusation de meurtre au second degré.

Des membres des familles des six victimes, en larmes, ont fui la salle du tribunal pour se réunir et s'étreindre dans la cour.

Le frère de Mona Wilson, une des victimes de Pickton, a déclaré après le verdict que sa famille était soulagée et heureuse. « Nous le savions. Nous savions qu'il était coupable. Maintenant, la province le sait, le monde entier le sait », a commenté Greg Garley, qui a ajouté qu'un poids venait de lui être enlevé des épaules.

Pickton subissait son procès sous les accusations d'avoir tué Mme Wilson ainsi que Georgina Papin, Marnie Frey, Brenda Wolfe, Sereena Abotsway et Andrea Joesbury.

Les jurés l'ont d'abord déclaré non coupable des chefs d'accusation de meurtre au premier degré, suscitant de la tension chez les membres des familles présents dans la salle. Mais ceux-ci se sont discrètement réjouis à l'annonce des verdicts de culpabilité pour meurtres au second degré, une accusation moins grave.

L'agent de la GRC qui a interrogé Pickton, Bill Fordy, s'est dit déçu du verdict. « La principale équipe d'enquêteurs a probablement l'impression d'avoir laissé tomber [les victimes] », a-t-il déclaré.

Le principal procureur de la Couronne, Mike Petrie, a retiré ses lunettes, les a replacées sur son nez à plusieurs reprises après l'annonce du verdict, mais n'a démontré aucune autre réaction.

À la lecture des verdicts, Pickton, lui, a courbé la tête et a regardé le sol, mais n'a manifesté aucune émotion. Son avocat a déclaré que la réaction de son client aux six verdicts de culpabilité était « ce à quoi on pouvait s'attendre ». Il a estimé que l'équipe de défense de



ARCHIVES REUTERS

À la lecture des verdicts, Robert Pickton, a courbé la tête et a regardé le sol, mais n'a manifesté aucune émotion.

Pickton avait fait de son mieux.

Ces verdicts signifient que Pickton est toujours passible d'une peine d'emprisonnement à vie, mais qu'il sera admissible à une libération conditionnelle après 10 ans d'incarcération, plutôt que d'avoir à purger une peine automatique de 25 ans fermes d'emprisonnement, ce qui aurait été le cas s'il avait été reconnu coupable de meurtre au premier degré.

Les jurés n'ont fait aucune recommandation sur son admissibilité à la libération conditionnelle, et la séance a été ajournée jusqu'à demain, pour le prononcé de la peine et la lecture des

déclarations sur les répercussions chez les victimes. Le juge James Williams a félicité les cinq femmes et sept hommes qui composaient le jury, pour avoir passé 10 mois à entendre la preuve et encore 10 jours à délibérer.

Pickton est également accusé sous 20 autres meurtres. Stan Lowe, porte-parole de la Couronne, a indiqué que le début des procédures étaient prévues les mois prochains, mais qu'il y avait de nombreux obstacles à franchir avant qu'un jury soit sélectionné et que des éléments de preuve soient entendus.

En conférence de presse, M. Lowe a affirmé que la date du début du deuxi-

me procès dépendrait de la décision de Pickton de faire appel ou non à la suite des six verdicts de culpabilité. Elle dépendra également de la rapidité avec laquelle la Couronne et la défense seront prêtes à procéder et de la durée de la phase précédant l'instruction.

Une travailleuse sociale qui s'occupait des familles s'est dite déçue du verdict, affirmant que Pickton aurait dû être déclaré coupable de meurtres au premier degré. Mais elle a ajouté que le jury avait fait son travail « du mieux qu'il le pouvait ».

La Presse canadienne



Chantal Hébert

## Le bulletin de l'opposition

En attendant peut-être de briguer la place de son chef, Thomas Mulcair est en bonne voie de ravir celle de Denis Coderre comme mangeur de micros. Jack Layton ne pouvait pas ne pas donner un rôle de premier plan à sa recrue vedette québécoise. Sa victoire dans Outremont constitue le plus grand coup d'éclat du NPD depuis le budget à quatre mains qu'il avait écrit avec Paul Martin en 2005, et aussi son principal fait d'armes dans le Parlement actuel.

M. Layton termine lui-même l'année sur un succès d'estime. Il a supplanté Stéphane Dion dans la course pour savoir qui ferait le meilleur premier ministre. Mais l'élan psychologique de la victoire dans Outremont ne s'est pas traduit par un bond néo-démocrate dans les sondages. Le vieux rêve du NPD d'éclipser les libéraux à l'échelle canadienne relève encore du fantasme.

Le caucus néo-démocrate a été couvert d'honneurs cet automne. Ses députés ont récolté la plupart des mentions dans le cadre d'un concours pour trouver les meilleurs parlementaires fédéraux parrainé par le magazine *Maclean's*. Le doyen des députés et du caucus néo-démocrate, Bill Blaikie, va donc quitter la politique avec le titre de parlementaire de l'année 2007.

Mais peut-être va-t-il emporter avec lui une certaine tradition de noblesse néo-démocrate. Ces derniers

temps, son parti privilégie des stratégies agressives, qui empruntent davantage aux batailles de rue menées par le Rat Pack libéral des années Mulroney qu'aux idéaux néo-démocrates. L'opération est plus ou moins convaincante. Elle a vu des députés tirer plus vite que leur ombre et d'autres tomber dans l'arnachement thérapeutique pour ressusciter la question de l'éthique... libérale à la faveur de l'affaire Schreiber-Mulroney.

À l'échelle canadienne, le NPD a eu un mauvais automne qui s'est soldé par la perte du pouvoir en Saskatchewan et des résultats décevants en Ontario.

Ces résultats provinciaux font en partie état de la difficulté systémique des néo-démocrates à concilier leur idéologie avec la nécessité d'un discours pertinent, un problème qui continue d'affliger le

parti fédéral. La formation de Jack Layton a tout de même eu la meilleure année des partis d'opposition. B-

◆ ◆ ◆  
Quand il a décidé de présenter un nouveau discours du Trône à la fin de l'été dernier, le premier ministre Harper était convaincu qu'à la lumière de la performance définitivement moyenne du Bloc québécois dans les sondages, Gilles Duceppe continuerait à assurer la survie de son gouvernement minoritaire. À la place, le Bloc a cessé d'être la quatrième roue du chariot conservateur, mais cela n'a pas redonné à la formation de Duceppe l'élan qu'elle recherchait.

Contrairement à l'automne dernier où le grand débat fédéral — celui de la nation — avait eu lieu à son initiative, le Bloc a passé l'année à la remorque de l'actualité. Il a davantage fait la nouvelle pour ses départs — avortés dans le cas de son chef — et confirmés dans celui de vedettes comme Michel Gauthier et Maka Kotto et pour sa performance mitigée aux élections partielles que pour des bons coups. Par la force des choses, les feux de la rampe ont été davantage rivés sur Pauline Marois que sur Gilles Duceppe.

À l'extérieur de Montréal, la prochaine campagne électorale s'annonce comme une féroce lutte à deux entre le Bloc et les conservateurs. En 2007, ce sont ces derniers qui ont consolidé leurs positions, ce qui vaut un C aux troupes de M. Duceppe.

◆ ◆ ◆  
Depuis plusieurs semaines, la période des questions se déroule sur fond de banquettes libérales clairsemées. Le caucus de l'opposition officielle bat des records d'absentéisme. La stratégie de Stéphane Dion de se cacher sous son bureau pour éviter que le ciel d'une campagne électorale ne lui tombe sur la tête lui a sans doute épargné le pire, mais elle a eu pour effet de miner le moral des troupes.

La liste des retraités libéraux continue de s'allonger. Au début du mois, le député John Godfrey a ajouté son nom à ceux des Bill Graham, Lucienne Robillard, Belinda Stronach, Jim Peterson et autres qui ont tous décidé de quitter le navire. On a beau parler de renouvellement, rien n'empêche que ceux qui restent, comme Michael Ignatieff, ou ceux qui se préparent à arriver, comme Bob Rae, Martha Hall-Findlay et Gerard Kennedy, ont en commun d'être susceptibles d'avoir l'œil sur la succession.

M. Dion a remanié son entourage, ce qui a eu des effets bénéfiques sur une organisation qui fonctionnait dans une anarchie certaine et cessé de nier ses difficultés québécoises, ce qui est déjà un début. L'affaire Mulroney est survenue à un moment providentiel pour le PLC en lui permettant de boucler l'année sur une note plus combative. Le retour en force de la question de l'environnement — toujours la principale corde à l'arc du chef libéral — a le mérite de lui permettre de décocher quelques flèches de fin d'année contre le gouvernement Harper. Stéphane Dion termine l'année en meilleur état qu'on ne l'aurait cru possible il y a trois mois, mais en bien pire état qu'il ne l'a commencée. D+

◆ ◆ ◆  
Si la tendance se maintient, il s'agit du dernier bulletin avant la prochaine campagne électorale. Sur la colline parlementaire, on attend généralement des élections générales quelque part à la fin de l'hiver ou au début du printemps prochain. Dans un tel cas, il est bien possible que ce soit également le bulletin final de certains des chefs fédéraux. Pour un ou plusieurs d'entre eux, ce sera vraisemblablement la dernière campagne.

chebert@thestar.ca  
Chantal Hébert est columniste  
politique au Toronto Star.

## Réduction des gaz à effet de serre

## McGuinty réclame des cibles fixes pour le Canada

KEITH LESLIE

Toronto — Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a ajouté sa voix à celles des Canadiens qui ont manifesté durant le week-end pour demander au Canada de respecter les obligations prises dans le cadre du protocole de Kyoto en terme de réduction des gaz à effet de serre (GES).

Dans une lettre envoyée vendredi au premier ministre fédéral Stephen Harper, dont La Presse canadienne a obtenu copie, M. McGuinty critique sévèrement le gouvernement conservateur pour son attitude dans le dossier des changements climatiques, lui reprochant de ne pas tenir compte des plus récentes preuves scientifiques en matière de réchauffement climatique. « Votre gouvernement continue de travailler selon une approche reposant sur l'intensité qui verra une

augmentation plutôt qu'une réduction des émissions canadiennes », a écrit le premier ministre ontarien.

Dans sa lettre, envoyée pour que sa réception coïncide avec l'arrivée au sommet de Bali, en Indonésie, du ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, M. McGuinty reproche au Canada le fait qu'il insiste pour que les pays en voie de développement tels que la Chine et l'Inde respectent les mêmes normes de réduction des GES que les nations industrialisées.

« [La conférence] donne au Canada, tout comme aux autres pays industrialisés, l'occasion de démontrer son leadership sur la scène mondiale en adoptant de réductions profondes et absolues de ses émissions », a-t-il écrit.

« Je vous demande de mettre au point un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre [...] qui s'attaque efficacement aux racines de cette menace pour notre environnement », a ajouté M. McGuinty.

À Bali, hier, M. Baird a rejeté du revers de la main la possibilité de signer une entente sur les changements climatiques sans les États-Unis, affirmant que cela nuirait à l'économie canadienne sans renverser la tendance en ce qui a trait aux GES. Les Américains ont clairement fait savoir qu'ils n'accepteraient pas de se soumettre à des objectifs de réduction des GES obligatoires, et M. Baird a indiqué que le Canada espérait atteindre une entente d'ici deux ans, mais seulement si les cibles prévues par celle-ci s'appliquent à tous les pollueurs importants.

Le ministre de l'Environnement a par ailleurs dit croire que le projet de M. McGuinty de fermer des centrales au charbon en Ontario pour importer plus d'énergie du Michigan ne réduira pas les émissions de GES, mais entraînera des pertes d'emplois pour la province.

La Presse canadienne

## EN BREF

## Mulroney dès jeudi au Comité de l'éthique?

Ottawa — L'ancien premier ministre Brian Mulroney pourrait se présenter dès jeudi devant le Comité de l'éthique de la Chambre des communes, pour tenter d'éclaircir certaines des questions laissées en suspens par le témoignage de

Karlheinz Schreiber. Les réponses fournies par M. Mulroney pourraient notamment aider à définir le mandat de la commission d'enquête publique promise par le premier ministre Stephen Harper. M. Schreiber a déclaré que M. Mulroney devait recevoir 500 000 \$ pour son implication dans ce projet, une somme qui a été réduite à 300 000 \$ quand « il n'a rien fait ». — La Presse canadienne

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal  
514.845.5545JE DÉFENDRAI  
VOS INTÉRÊTS

Par un collectif

Sous la direction de Jean-Marie DEBUNNE

Collection Labyrinthes

La tradition bouddhiste • La tradition hindoue  
La tradition islamique • La tradition chrétienne  
La tradition juive • La spiritualité amérindienne  
Le phénomène religieuxÉthique et culture religieuse  
au secondaireToutes les revues à 10,10 \$ chacune  
excepté Le phénomène religieux à 20,00 \$Les éditions LA PENSÉE  
514-848-9042En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

## PRIX CONDORCET 2007

Accommodements  
raisonnablesDroit à la différence  
et non à l'égalité des droitsFélicitations à  
YOLANDE GEADAH  
pour sa contribution  
à la promotion et à la  
défense de la laïcité  
au Québec.

www.edvib.com

vlb éditeur

© QUÉBEC MEDIA

# LES ACTUALITÉS

## Bourses: Montréal et Toronto fusionneraient

Les Bourses de Montréal et de Toronto devraient annoncer leur fusion aujourd'hui. Selon la télévision de Radio-Canada, la nouvelle organisation serait dirigée depuis Toronto, mais les produits dérivés devraient demeurer à Montréal, qui conserverait aussi son établissement et sa direction.

La haute direction de cette nouvelle entité serait établie à Toronto. Il y aurait cependant deux chefs des opérations. A Montréal, c'est Luc Bertrand qui devrait assumer ce rôle pour les produits dérivés.

Les négociations entre la Bourse de Montréal et le Groupe TSX de Toronto n'ont pas toujours été faciles. Il y a un mois, le scénario plaçant le Québécois Luc Bertrand à la tête de la nouvelle organisation fusionnée aurait suscité un certain malaise à Toronto, ce qui avait fait échouer la négociation.

Dans une entrevue accordée à la fin du mois d'octobre à Radio-Canada, M. Bertrand avait déclaré: «Tant et aussi longtemps que je serai patron de la Bourse de Montréal, je vais me battre pour que la Bourse de Montréal et ce qu'elle a développé ici restent à Montréal.»

Le chef de la direction du Groupe TSX, Richard Nesbitt, a déclaré récemment n'avoir «rien fait qui puisse nuire à des progrès éventuels» dans le dossier d'un regroupement avec la Bourse de Montréal. Selon lui, une telle fusion engendrerait des synergies importantes.

Selon Radio-Canada, il semble donc que Toronto ait fait un nouveau compromis en laissant à Montréal une certaine autonomie. Sa place d'affaires, ses employés, sa technologie et sa chambre de compen-

sation seraient ainsi préservés. La bourse d'option de Boston, achetée par Montréal, resterait sous l'autorité de Luc Bertrand.

A la fin novembre, la Bourse de Montréal et le Groupe TSX de Toronto avaient confirmé une reprise des négociations pouvant mener à une fusion des deux plus importantes places boursières au pays. «Il n'y a aucune certitude quant aux actions ou transactions qui pourraient découler de ces discussions», écrivait alors la Bourse de Montréal, dans un communiqué aussi bref que possible. «La Bourse ne fera aucun autre commentaire à ce sujet à moins de changement concret à rapporter.»

La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a déjà indiqué qu'elle ne s'opposerait pas à une fusion des deux Bourses, mais qu'il fallait absolument que Montréal conserve son expertise en produits dérivés.

En vertu d'une entente de 10 ans qui vient à échéance en mars 2009, la Bourse de Montréal s'est spécialisée dans le marché des produits dérivés, alors que le Groupe TSX exploite, par exemple, la Bourse de Toronto, une place boursière traditionnelle et la Bourse de croissance TSX, une Bourse consacrée aux entreprises de petite capitalisation. Un vent de consolidation souffle sur les grandes places boursières du monde. Pour ne donner qu'un exemple, après avoir regroupé plusieurs Bourses européennes, Euronext est entrée dans le giron de la Bourse de New York.

La Presse canadienne

## Atlantis est clouée au sol jusqu'en janvier

### Le lancement de la navette est encore repoussé en raison d'un problème de jauge de réservoir

MARCIA DUNN

Cap Canaveral, Floride — Confrontée à un problème récurrent de jauges de réservoir, la NASA a finalement décidé hier de jouer la prudence en reportant jusqu'au mois de janvier le lancement de la navette spatiale Atlantis après un deuxième échec en quatre jours.

L'Agence spatiale américaine aurait pu tenter un nouveau lancement dans les prochains jours — la fenêtre de tir était possible jusqu'à jeudi —, mais elle a préféré s'accorder quelques semaines supplémentaires pour se pencher sérieusement sur la défaillance à répétition des jauges du réservoir externe d'hydrogène liquide.

La prochaine date possible de lancement serait le 2 janvier. Un report qui s'explique en raison d'angles défavorables avec le soleil et de questions informatiques.

Après un premier échec jeudi, un nouveau lancement était prévu hier à 15h21 heure locale de la base de Cap Canaveral en Floride. Le remplissage du réservoir avait débuté depuis une heure quand l'annulation a été annoncée en raison de la défaillance d'une des quatre jauges.

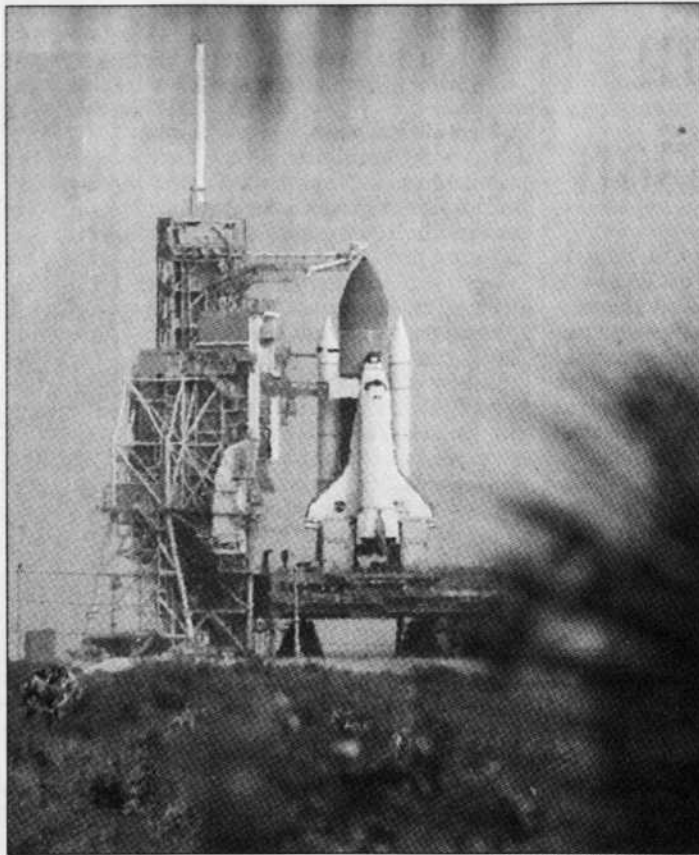
Jeudi, lors de la précédente tentative avortée, trois des quatre jauges de l'énorme réservoir externe de la navette n'avaient pas fonctionné correctement, obligeant la NASA à reporter le lancement à hier. Les raisons de cette précédente défaillance ne sont toujours pas connues.

Après ce premier échec, les responsables de la NASA avaient prévu samedi que les quatre jauges devaient toutes fonctionner normalement pour permettre le décollage.

«D'une certaine façon, [ce nouveau contretemps] pourrait être une bonne chose», a déclaré hier George Diller, porte-parole de la NASA, en expliquant que cela «pourrait très bien nous aider à aller au fond de ce problème».

Le directeur chargé de superviser le lancement, Doug Lyons, a expliqué que la défaillance de jeudi et celle d'hier étaient similaires, à l'exception du nombre de jauges concernées.

Les anomalies persistantes de ces jauges, qui ont perturbé les dé-



SCOTT AUDETTE REUTERS

La navette Atlantis n'a pas pu décoller hier. La NASA a préféré s'accorder quelques semaines supplémentaires pour se pencher sérieusement sur la défaillance à répétition des jauges du réservoir externe d'hydrogène liquide.

collages depuis deux ans et provoqué les deux reports de jeudi et dimanche, ont fait craindre pour la sécurité de la navette.

Ces jauges sont essentielles pour s'assurer que les trois principaux moteurs de la navette ne s'éteignent pas trop tard pendant le décollage. Si les moteurs continuaient à fonctionner alors que les réservoirs étaient vides, ils pourraient prendre feu ou exploser.

La navette Atlantis doit emporter vers la Station spatiale internationale (ISS) le laboratoire européen Columbus, résultat de vingt-cinq ans de travaux. Deux spationautes de l'ESA, le Français Léopold Eyharts et l'Allemand Hans Schlegel, voyageront à son bord.

Le module de sept mètres, qui a coûté environ deux milliards de dollars, constitue l'apport européen le

plus important à l'ISS, affirme l'Agence spatiale européenne (ESA). Hans Schlegel aidera à l'installer et à le raccorder à l'ISS au cours de deux des trois sorties de l'espace prévues, tandis que Léopold Eyharts prendra une part importante à sa mise en service. Le spationaute français ne devrait pas revenir sur Terre avant le mois de février.

Columbus sera utilisé pour des expériences de recherche pluridisciplinaires, notamment en biologie, physiologie, science des matériaux ou en mécanique des fluides, explique l'ESA. L'ESA poursuivra sa contribution à l'ISS en envoyant au début de l'an prochain le «véhicule de transfert automatique» Jules Verne, qui approvisionnera la station en aliments, en oxygène et en eau.

Associated Press

## EN BREF

### Le Planétarium au Parc olympique

Après moult tergiversations, un tout nouveau Planétarium verra finalement le jour à Montréal, dans le Parc olympique. La Ville de Montréal en fera officiellement l'annonce ce matin, en compagnie de représentants des gouvernements du Québec et du Canada. Les trois ordres de gouvernement investiront d'ailleurs chacun neuf millions de dollars dans le projet. Un partenaire privé, Rio Tinto Alcan, injectera pour sa part quatre millions. Le vieux Planétarium, construit au centre-ville de Montréal dans les années 60, est maintenant vétuste. Son directeur, Pierre Lacombe, avait indiqué au Devoir en août dernier qu'une fermeture forcée était possible, en raison des nombreux bris d'équipements. Chaque année, plus de 125 000 personnes visitent le Planétarium. Avec le nouvel édifice, on pourra en attirer deux fois plus. — Le Devoir

### Nicole Léger de retour dans Pointe-aux-Trembles

L'ancienne ministre péquiste Nicole Léger est officiellement de retour en politique. Fidèle alliée de la chef Pauline Marois, elle a été désignée hier comme candidate pour le Parti québécois dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, laissée vacante depuis la démission de l'ancien chef André Boisclair. Un scrutin doit s'y tenir d'ici mai 2008. L'Action démocratique du Québec espère bien ravir ce siège aux troupes souverainistes. Aux dernières élections, le parti de Mario Dumont avait terminé deuxième, avec 26,4 % des voix. Enseignante de formation, Nicole Léger a été élue députée du Parti québécois dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles lors de l'élection partielle du 9 décembre 1996 et réélue aux élections générales de 1998 et de 2003. Elle a été ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance et ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale. Lors de son investiture, la candidate du Parti québécois a déploré l'inaction du gouvernement libéral et l'absence de vision de Mario Dumont et de l'ADQ pour Montréal. — Le Devoir

### Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois

Québec — Des représentants de toutes les sphères du secteur forestier se réunissent à compter d'aujourd'hui au Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois, à Québec. Du 10 au 12 décembre, ils tenteront de trouver des solutions qui permettront de revitaliser l'industrie qui traverse une grave crise présentement. L'événement comptera aussi des représentants du gouvernement, des groupes environnementaux, des Premières Nations, des milieux gestionnaires récréotouristiques et syndical et des régions. Tous ces gens tenteront de dégager des pistes de solutions à court, moyen et long termes pour faire en sorte que le secteur forestier continue à jouer un rôle majeur dans le développement socioéconomique du Québec pour les générations actuelles et futures. Les discussions porteront notamment sur la conservation, la mise en valeur et l'utilisation des ressources du milieu forestier, tout comme le travail, la formation et l'éducation. C'est le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, qui présidera le Sommet. — La Presse canadienne

### Black pourrait être condamné à une peine de sept ans de prison

Chicago — L'absence de remords de Conrad Black, le montant d'argent qu'il a empoché et la sévérité de sa condamnation pour entrave à la justice vont vraisemblablement mener une juge de Chicago à imposer à l'ancien magnat de la presse une peine d'environ sept ans de réclusion. La juge Amy St. Eve va tenir compte d'une série de facteurs lorsqu'elle annoncera la sentence de Black, aujourd'hui, et le fait que ce dernier ait constamment été incapable d'exprimer des remords figurera en tête de liste. «Il semble y avoir de bonnes raisons de penser que, consciemment ou inconsciemment, la juge sera dégoûtée par l'attitude de Black», a affirmé Doug Berman, professeur de droit à l'Université Ohio State et spécialiste des questions relatives aux sentences. «Quoique, ironiquement, en raison de l'agressivité affichée par Black, la juge pourrait songer à réagir inversement, elle pourrait craindre de lui causer préjudice en raison de son attitude au point de vouloir faire le maximum afin de laisser croire qu'elle n'a pas tenu compte de ces facteurs», a-t-il ajouté. — La Presse canadienne

## 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec Harper n'invite pas la reine

Le gouvernement canadien refuse d'inviter la reine Elisabeth II au 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec, en 2008, de peur de provoquer la colère de certains habitants de la province francophone opposés à la royauté, rapportait hier le quotidien La Presse.

Citant des documents obtenus grâce à la Loi sur l'accès à l'information, le journal affirme que le premier ministre Stephen Harper «a résisté aux pressions du gouvernement du Québec, de la Ville de Québec et de ses propres fonctionnaires» qui voulaient inviter la souveraine et chef d'Etat en titre du Canada aux festivités prévues à cette occasion.

L'éventualité de la venue d'Elisabeth II avait déjà donné lieu cette année à des polémiques dans la province francophone, notamment au sein des milieux indépendantistes, farouchement opposés à la royauté.

Le président du Conseil de la souveraineté, Gérald Larose avait même qualifié l'éventuelle présence à ces célébrations de la reine, «symbole le plus colonial de la monarchie», d'«indigeste», tandis que d'autres parlaient de «honte» pour la province et menaçaient d'organiser des protestations. La dernière visite d'Elisabeth II dans la capitale québécoise remonte à 1987.

Agence France-Presse

## Harper rassure les sondeurs Pas question de moratoire sur leurs services

BRUCE CHEADLE

Ottawa — Alors que le gouvernement conservateur promet publiquement de réduire le nombre des sondages payés par les fonds publics, en privé, il rassure discrètement les firmes de sondage en leur disant qu'il n'est pas question d'un moratoire sur leurs services.

Ces messages contradictoires sont émis au moment où l'on attend toujours la publication du rapport de Daniel Paillé sur la pratique des sondages par les gouvernements libéraux passés. L'ex-ministre péquiste a remis ce rapport au ministre non élu des Travaux publics, le sénateur Michael Fortier, le 5 octobre.

Mardi dernier, alors que l'on apprendait que le gouvernement de Stephen Harper avait dépensé

31 millions en 2006-07, la plus forte somme jamais enregistrée pour ce genre d'exercices, le ministre Fortier a annoncé un moratoire immédiat sur les sondages. Quelques heures plus tard, son porte-parole, Jacques Gagnon, affirmait que son gouvernement ne faisait qu'envisager un moratoire, ajoutant qu'une telle mesure ne pouvait pas s'appliquer du jour au lendemain.

Dans les 24 heures suivantes, M. Gagnon réservait une tout autre interprétation à l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM), qui représente l'industrie canadienne du sondage.

Dans un avis à ses membres, dont La Presse canadienne a pris connaissance, l'association signale avoir été en contact avec M. Gagnon ainsi qu'avec Laurent Marcoux, le patron de la Direction de

la recherche sur l'opinion publique, organisme du ministère des Travaux publics responsable des sondages effectués par le gouvernement.

Selon cet avis interne de Brendan Wycks, le directeur de l'association, M. Gagnon a dit à l'ARIM, mercredi, que les conservateurs «n'avaient pas l'intention d'imposer un moratoire sur les sondages». Et jeudi, M. Wycks lui-même a été avisé par M. Marcoux que «le premier ministre Harper et le ministre Fortier ont décidé qu'il n'y aurait pas de moratoire sur les sondages».

Selon Céline Hervieux-Payette, organisatrice libérale au Québec et chef de l'opposition au Sénat, il s'agit de «détournement de fonds à des fins électoralistes».

La Presse canadienne

**Marc-Aimé GUÉRIN Réginald HAMEL**

**DICIONNAIRE GUÉRIN DES POÈTES D'ICI DE 1806 À NOS JOURS**

Dictionnaire qui fut un succès en librairie et dont la première édition fut épuisée en moins de deux ans.

1376 pages • 49,10 \$ ISBN 978-2-7601-6746-9

GUÉRIN, éditeur liée En vente dans toutes les librairies 514-842-3481 Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

**LA NATION LE NATIONALISME L'INDÉPENDANCE**

Le numéro spécial du 90<sup>e</sup> anniversaire de L'Action nationale

Jacques Parizeau, Pierre Vadeboncoeur, Victor Lévy Beaulieu, Mathieu Bock-Côté, Charles Courtois, Pierre Dubuc, Bruno Roy, Myriam D'Arcy, Benoit Dubreuil, Guy Rocher, Gérald Larose, Claude Bariteau, Richard Gervais, Jean-Marc Léger, Rodrigue Tremblay,

**INVITATION**

Lancement de ce numéro et mise en ligne des archives intégrales de L'Action nationale depuis 1917!

**Lundi 10 décembre 2007 (5 à 7)**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec 475, boul. Maisonneuve Est, Montréal salle M450

**L'ACTION NATIONALE**  
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone: 514-845-8533 ou sans frais, 1-866-845-8533

Ce numéro par la poste: 15\$ (taxes et expédition comprises)  
Pour vous procurer ce numéro ou pour vous abonner en ligne: [www.action-nationale.qc.ca](http://www.action-nationale.qc.ca)

**Jazz Montréal**  
En direct de la Maison du Jazz

**As-tu l'oreille à Montréal?**

**Lundi 19h, la scène jazz montréalaise envahit les ondes du 101,5 FM**  
Animée par Caroline Gagné, Jazz Montréal est présentée en direct de la Maison du Jazz, 2060, rue Aylmer

Canada Trust Musique EFFENDI 101,5 Radio-Montréal www.cib1015.com

# ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

## La fête de l'OMC

L'Organisation mondiale du commerce et son prédécesseur, le GATT, fêteront leurs 60 ans dans quelques jours. Malgré ses succès passés, le système commercial multilatéral qu'ils ont contribué à mettre en place éprouve de plus en plus de difficulté à rester en phase avec notre époque.

**A**u moment de sa création, le 1<sup>er</sup> janvier 1948, le GATT (pour General Agreement on Tariffs and Trade ou Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) avait pour mission d'offrir un cadre de coopération internationale permettant aux pays de convenir de règles commerciales communes et d'éviter une répétition des violentes poussées de fièvre protectionniste qui les avaient précipités deux fois plutôt qu'une dans des guerres mondiales atroces. Huit cycles de négociations commerciales plus tard, le GATT a cédé la place, en 1995, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a la réputation, depuis, d'être devenu l'institution internationale la plus puissante, avec son ensemble de règles qui s'appliquent à la plupart des pays du monde et son tribunal qui a le pouvoir d'autoriser des sanctions.



Eric Desrosiers

«Le système commercial mondial a été une source de prospérité, de stabilité et de prévisibilité depuis six décennies a déclaré la semaine dernière le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy. Il a soutenu une période de croissance économique sans précédent et a ouvert à plusieurs pays un environnement qui leur a permis de se développer et de réduire la pauvreté.»

Si les succès du GATT et de l'OMC à établir une certaine règle de droit et une plus grande équité dans le commerce international sont indéniables, leur règne n'a pas été sans reproche. Le secteur agricole est, par exemple, toujours la scène de pratiques commerciales déloyales. Le conflit du bois d'œuvre a aussi montré comment les grandes puissances pouvaient encore, à l'occasion, se moquer des jugements de l'OMC. On a également presque toujours autant de mal à tenir compte de la réalité de la plupart des pays pauvres.

La tâche à venir s'annonce de plus en plus difficile. D'abord parce que l'on ne négocie plus à seulement 23 pays comme au début, mais à 151 pays aux intérêts souvent très différents les uns des autres. On ne cherche plus, comme autrefois, à réduire simplement des subventions et des droits de douane s'appliquant au commerce des biens. Ce genre d'obstacles commerciaux n'existe aujourd'hui presque plus. L'économie a aussi beaucoup changé. Il faut s'attaquer désormais à des sujets autrement plus délicats et complexes, comme les services, les droits intellectuels ou les normes sanitaires et professionnelles.

De nouveaux défis sont également apparus. Les grandes puissances économiques préfèrent aujourd'hui négocier en position de force des accords bilatéraux ou régionaux. On doit tenir compte également de l'apparition de nouvelles superpuissances économiques issues des pays pauvres. Il y a aussi la montée du protectionnisme dans les pays riches.

### Civiliser la mondialisation

De plus en plus de voix réclament également que l'on élargisse le cadre des négociations commerciales à d'autres enjeux, notamment à la protection de l'environnement et à la défense des droits des travailleurs. On accuse aussi l'OMC d'être responsable de l'accroissement des inégalités dans les pays. La candidate favorite à l'élection présidentielle américaine, Hillary Clinton, s'est dite très «préoccupée», la semaine dernière, par ces trois enjeux. Elle a ajouté qu'elle se posait, par conséquent, «de sérieuses questions quant à la nécessité de relancer les négociations du cycle de Doha» présentement en difficulté à l'OMC.

On pourrait faire remarquer à la sénatrice de New York que les règles de l'OMC reconnaissent explicitement le pouvoir des autres organisations internationales de fixer des règles dans leurs champs de compétence. La charte de l'OMC accorde même la présence au principe de développement durable. Si les États-Unis tiennent tant à défendre l'environnement et les droits des travailleurs, ils n'ont qu'à enfin apposer leur signature au bas du protocole de Kyoto et des traités de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ils pourraient ensuite essayer de convaincre les autres pays de donner à ces institutions plus de muscles sur la scène internationale plutôt que d'espérer qu'un forum spécialisé en commerce, comme l'OMC, s'occupe de toutes ces questions.

En ce qui concerne le problème bien réel de l'accroissement des inégalités, il se trouve que le cycle de Doha vise justement à réduire l'écart entre les pays riches et les pays pauvres. Quant à la répartition de la richesse entre les citoyens d'un même pays, cette tâche relève de leurs gouvernements nationaux, a rappelé la semaine dernière une commission d'experts qui s'est justement penchée pendant un an sur la question de la gouvernance du commerce mondial. «Les chefs politiques ont souvent manqué à leur devoir d'explication à la population de ces enjeux importants, a noté dans son rapport la Commission Warwick qui était présidée par l'ancien ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew. À la place, ils préfèrent se taire, ou pire, faire porter à d'autres la responsabilité de leurs propres décisions.»

«Les institutions internationales peuvent péricliter et perdre de leur pertinence si les gouvernements ne s'en soucient pas [ou] si elles ne s'adaptent pas aux changements de réalités», a noté la semaine dernière l'OMC elle-même, dans son Rapport sur le commerce mondial. «Une coopération effective entre des économies diverses aux priorités différentes exige beaucoup de lucidité et de clairvoyance ainsi qu'une volonté de trouver des arrangements.»

Les difficultés de l'OMC ne feront pleurer personne, se diront peut-être certains. Une petite pause dans le processus de mondialisation ferait, au contraire, le plus grand bien. Seulement, ce n'est pas l'OMC qui a inventé la mondialisation. La Chine, Wal-Mart, les hedge funds et Céline Dion continueront à exister avec sans elle. Ce qui est en jeu, c'est la capacité des pays de convenir ensemble de meilleures règles pour civiliser le phénomène, avec l'aide de l'OMC, mais aussi du protocole de Kyoto, de l'OIT, de l'UNESCO, de l'ONU, et des autres.



Les bureaux moscovites du géant pétrolier Lukoil. L'entreprise fait partie de la liste des 100 «nouveaux challengers mondiaux» publiée par BCG.

MONDIALISATION

## Les 100 multinationales qui changent la donne

Une étude du Boston Consulting Group identifie les champions issus des pays émergents

ANNIE KAHN

**F**inie l'époque où les entreprises indiennes, chinoises ou mexicaines avaient pour seul avantage concurrentiel le faible coût de leur main-d'œuvre. Des multinationales de ces pays sont en ordre de bataille pour concurrencer des sociétés du trio dominant le capitalisme mondial (États-Unis, Europe, Japon) ou nouer des alliances avec elles. Le cabinet de conseil en stratégie Boston Consulting Group (BCG) publiait, le 4 décembre, la liste de ces 100 premiers «nouveaux challengers mondiaux».

Pour repérer les meilleurs, le cabinet a d'abord sélectionné quatorze pays émergents «en développement rapide», sur les trente listés au départ, en fonction de critères macro-économiques (produit intérieur brut, montant des exportations et des investissements réalisés à l'étranger). L'Argentine, le Brésil, la Chine, le Chili, l'Égypte, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, la Pologne, la Russie, la Thaïlande et la Turquie ont ainsi été retenus.

Puis les consultants ont choisi les premières firmes de leurs pays respectifs, ne conservant que celles dont le chiffre d'affaires était supérieur à un milliard \$US. Enfin, ils ont jugé le degré d'internationalisation des sociétés en fonction, par exemple, de leur nombre de sites ou centres de recherche à l'étranger, mais aussi de leur réseau de distribution.

L'intention du BCG n'était pas de décerner des trophées, mais plutôt d'analyser la position actuelle de ces nouveaux acteurs, leur vitesse de progression et leur façon de faire.

Les résultats sont impressionnants. La Chine et l'Inde fournissent le gros du contingent avec 41 sociétés chinoises (dont 34 cotées en Bourse) et 20 indiennes (toutes cotées). Le chiffre d'affaires global de ces 100 challengers s'est élevé à 1200 milliards \$US en

2006, en croissance moyenne annuelle de 29 % entre 2004 et 2006. Qui plus est, «cette croissance ne s'est pas faite n'importe comment, en puisant dans les poches pleines de leurs actionnaires», note Pascal Cotte, directeur associé senior du BCG. Ces firmes ont su allier forte croissance externe et rentabilité.»

Leur rentabilité opérationnelle s'est élevée à 17 % en 2006, trois points de plus que la moyenne des 500 sociétés entrant dans la composition de l'indice Standard & Poor's 500 de Wall Street; neuf points de plus que les 225 du Nikkei de la Bourse de Tokyo; et 10 points de plus que les trente firmes du DAX de Francfort.

Ces bons résultats leur permettent d'acheter des sociétés de plus en plus coûteuses: le tiers des entreprises acquises par les 100 challengers en 2006 valaient plus de 500 millions \$US. Tous les secteurs sont concernés, les challengers couvrant un large spectre d'activités, des matières premières aux services informatiques, en passant par les biens de grande consommation, l'automobile ou les télécommunications. Ils achètent autant dans les économies développées que dans les émergentes, et pas seulement pour réaliser des économies d'échelle. Ils payent aussi pour acquérir des compétences en recherche ou des marques connues.

### Peu de notoriété

De fait, en général, leurs marques n'ont guère de notoriété de ce côté de la planète économique. Les huit entreprises considérées comme les plus mondiales par le BCG ont pour nom: Cemex (cimentier mexicain), CIMC (société de navigation chinoise), Coteminas (société de textile brésilienne), Koç (société turque d'équipement pour la maison), TCL (fabricant chinois de matériel électronique), Gerdau Steel (sidérurgiste brésilien), Lukoil (pétrolier russe), Thai Union Frozen Products (société agroalimentaire thaïlandaise, deuxième fabricant mondial de thon en boîte).

En matière de recherche et développement (R&D), leurs investissements sont encore faibles, notent les auteurs de l'étude. Mais, écrivent-ils, «les chiffres donnent une version partielle de la réalité. Car, avec un million de dollars, on peut payer beaucoup plus d'heures de chercheurs dans les pays émergents que dans les pays développés». En outre, seules 48 firmes du palmarès ont accepté de donner le montant de leurs budgets de recherche.

«Les dirigeants des firmes bien établies [des pays développés] ont donc du souci à se faire et devraient se mobiliser, car la menace va aller en s'amplifiant. Dans les années à venir, des centaines d'autres entreprises, issues des pays émergents, vont avoir les mêmes performances que les 100 d'aujourd'hui», concluent les auteurs du rapport.

Pour le BCG, la solution pour les tenants actuels du pouvoir économique est de se comporter eux-mêmes en challenger. Outre le fait d'analyser et de comprendre la stratégie de leurs concurrents, ils devraient baisser leurs coûts de production, et accroître leurs parts de marché dans les pays émergents en y acquérant éventuellement des firmes en forte croissance. Ils devront aussi poursuivre leur stratégie d'alliance et de partenariats. Car ces nouveaux acteurs sont aussi de bons clients potentiels. Leurs achats combinés s'éleveront à 1000 milliards \$US en 2007, estime le BCG, un chiffre en augmentation moyenne annuelle de 29 % entre 2002 et 2006.

Le BCG s'applique-t-il la méthode à lui-même? «Nous achetons des études de marché, des profils d'entreprises, des enquêtes de consommateurs en Inde, pour la moitié du prix pratiqué dans les pays développés. Mais nous avons mis vingt-cinq ans à acquérir notre savoir-faire. Il sera difficile de le dupliquer à court terme», affirme M. Cotte. Est-ce si sûr?

Le Monde

## Le secteur pharmaceutique change de modèle économique

YVES MAMOU

**A**bbott, un laboratoire américain (22,5 milliards \$US de chiffre d'affaires), a annoncé mercredi 1200 licenciements dans sa branche cardio-vasculaire. Le même jour, Bristol-Myers Squibb (18 milliards \$US de chiffre d'affaires en 2006) s'est lancé dans une restructuration en profondeur de son activité. BMS estime que le modèle traditionnel de la Big Pharma est désormais périmé. Pour survivre, le groupe a choisi de se transformer en «entreprise biopharmaceutique de la prochaine génération».

BMS va réduire ses effectifs d'environ 10 % (4000 suppressions de postes) et procédera à la cession d'activités non stratégiques. L'imagerie médicale, la nutrition (lait infantile notamment) et le matériel médical qui représentent un quart du chiffre d'affaires seront cédés. Le pactole ainsi récolté sera réinvesti dans les biotechnologies: prises de contrôle, accords de licence... nourriront le portefeuille de médicaments du groupe. Le rachat en septembre d'Adnexus Therapeutics, une entreprise de biotechnologie spécialisée dans les protéines thérapeutiques, pour un demi-milliard de dollars, a été présenté par Jim Cornelius, le nouveau patron du groupe, comme le prototype des investissements à venir.

### Effet de ciseau

Pour rester riches et bien por-

tant, les laboratoires pharmaceutiques ont, comme BMS, entrepris de s'adapter à un environnement modifié. Tous ont pris acte du fait que leurs grands services de recherche intégrés (13 000 personnes chez Sanofi-Aventis, par exemple) souffrent d'une crise de «productivité». Deux fois moins de médicaments nouveaux sont commercialisés aux États-Unis par rapport aux années 1990. Comme l'explique Sylvie Ouziel, directeur général de l'activité conseil d'Accenture, les laboratoires ont été victimes d'un «effet de ciseau»: «entre 2001 et 2005, quand l'industrie dépense 100, elle ne récupère plus que 80 à l'horizon de cinq ans».

D'un côté, le coût de développement croissant des médicaments «a été multiplié par 3,2 entre 1995 et 2005», explique-t-elle. Ce renchérissement tient à la montée des risques juridiques. Les pressions que les autorités sanitaires subissent de la part de l'opinion publique pour aboutir à un risque zéro se traduisent par une exigence d'essais cliniques de plus en plus large et des coûts de plus en plus élevés.

De l'autre côté, les laboratoires sont confrontés à l'érosion continue du prix des médicaments. Par ailleurs, les molécules sont cantonnées à des indications thérapeutiques toujours plus restreintes, tandis que les produits matures sont remplacés par des

génériques. Conséquence: le chiffre d'affaires espéré d'une molécule lors de son lancement a décliné de 38,5 % sur dix ans, selon Mme Ouziel.

Dans un premier temps, les laboratoires ont accru leurs investissements en recherche et développement «d'un facteur 3,4 entre 1995 et 2000». Autrement dit, ils ont investi plus massivement «en-

core dans la machine à détruire de la valeur», explique Mme Ouziel. La réaction des marchés ne s'est pas fait attendre: «entre 2000 et 2005, 500 milliards de dollars se sont évaporés en Bourse». Depuis deux ans, c'est un nouveau modèle de laboratoire pharmaceutique qui tente d'émerger.

Le Monde

Loto Québec		Résultats des tirages du: 2007-12-08			
649	02 09 11 31	12 14 28	06		
	22 35 45	35 36 49			
GAGNANTS		LOTS			
6/6	1	8 458 878,00 \$	6/6	0	2 000 000,00 \$
5/6 + C	5	66 826,70 \$	5/6 + C	0	75 000,00 \$
5/6	214	1 289,80 \$	5/6	8	750,00 \$
4/6	9 252	56,50 \$	4/6	703	75,00 \$
3/6	161 732	10,00 \$	3/6	13 516	10,00 \$
2/6 + C	108 686	5,00 \$	2/6 + C	11 387	5,00 \$
Ventes totales:		16 961 214 \$	Ventes totales:		823 515,00 \$
Prochain gros lot (approx.):		3 500 000 \$	Extra 9904231*		500 000 \$
			*décomposable dans les deux sens		
Loto Québec		Résultats des tirages du: 2007-12-07			
03 06 07	34	7/7	0		
10 11 17 40		6/7 + C	4		
GAGNANTS		LOTS			
6/7 + C	4	25 000 000,00 \$			
6/7	211	77 687,10 \$			
5/7	11 540	1 472,70 \$			
4/7	239 198	91,50 \$			
3/7 + C	212 040	10,00 \$			
3/7	1 960 956	10,00 \$			
Ventes totales:		27 000 000 \$	Participation gratuite		
Prochain gros lot:		27 000 000 \$	Ventes totales:		27 760 468 \$
Extra 2167183*		500 000 \$	*décomposable dans les deux sens		
			UN TIRAGE CHAQUE JOUR DE DÉCEMBRE		
			POUR UNE TOYOTA HIGHLANDER HYBRIDE 2008 !		
			En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.		

## ÉDITORIAL

## Les fonds angoissants

C'est un secret de Polichinelle que les argentiers des nations industrialisées sont quelque peu angoissés par la dégringolade des *subprimes*. À cette mésaventure financière vient de se greffer un tracassant. Son nom? Les fonds souverains. Soit ces entités créées par des États, notamment les producteurs de pétrole, pour acheter des millions et des millions d'actions de compagnies et non plus les classiques bons du Trésor, notamment américains. Cette mutation financière inquiète passablement.

**D**urant des décennies, les personnes chargées de la gestion des pétrodollars ou des surplus monétaires de nations privilégiant une administration janséniste de l'économie, on pense à Singapour, accordaient une place prépondérante aux obligations des États, surtout celles imprimées à Washington. Entre autres conséquences, cette affection pour les titres américains favorisait le maintien de la valeur du dollar quand elle ne la dopait pas. C'est à retenir, cette affection n'est plus en vogue.

Ce détournement d'attention s'explique par un appétit plus prononcé pour des rendements plus élevés que ceux inhérents aux bons du trésor. En effet, les forts en thème de l'économie ont constaté qu'au cours des récentes années, les fonds souverains étaient plus enclins que jamais à acquérir des paquets d'actions. Leur sphère de prédilection? Les banques.

Tout récemment, cette évolution des mœurs s'est conjuguée avec le spectaculaire lorsque la caisse d'Abou Dhabi est venue à la rescousse de Citigroup. Dans les mois qui viennent, cet émirat du golfe Persique détiendra davantage de droits de vote de Citigroup que quiconque. Au cours de l'année écoulée, les divers émirats qui forment les Émirats arabes unis ont investi dans Airbus, la première banque d'Afrique du sud, dans l'immobilier à Londres, New York et Paris en plus de devenir propriétaire du London Stock Exchange en association avec un autre émirat.

Lorsqu'on fait l'addition des titres acquis par les souverains, on constate que la somme de leurs actifs sous gestion est désormais supérieure à celle des... fonds d'investissement! C'est dire combien ils sont montés en puissance au cours des deux dernières années. C'est d'ailleurs cela qui dérange certains acteurs économiques et surtout certains responsables politiques. On s'explique.

Grosso modo, ces fonds souverains se divisent en deux catégories. Il y a ceux qui, comme celui d'Abou Dhabi, n'hésitent pas à être actionnaire majoritaire ou actionnaire de référence. Dans le cas de Singapour, c'est bien simple: l'objectif est d'être toujours majoritaire. Puis il y a ceux qui, à l'instar de la Norvège, veulent demeurer minoritaires afin de ménager justement les susceptibilités des gouvernants.

Toujours est-il que ce remue-ménage financier dérange. À tel point qu'au cours du mois d'octobre, les ministres des Finances du G7, et non du G8, ont éprouvé le besoin de rencontrer les patrons des fonds souverains afin que leurs intentions soient précisées. Car il est vrai que ces institutions cultivent le secret pour tout ce qui a trait à leurs diverses activités. Qui plus est, certaines d'entre elles s'immiscent, moyennant débours évidemment, dans des compagnies dont les activités sont jugées délicates ou stratégiques. On pense notamment aux technologies.

Quoi d'autre? Quelques-uns de ces fonds s'intéressent de plus en plus, et c'est tout à fait normal, aux économies émergentes comme le Brésil, on craint à Washington que la déviation des investissements que cela suppose n'entame davantage la valeur du dollar. Et qu'après coup, les États-Unis soient dans l'obligation de redoubler d'efforts pour importer davantage de capitaux.

Ce qui agace les Occidentaux, les États-Unis au premier chef, énerve au plus haut point un pays en particulier: la Chine. Échaudée par la vive réaction du Congrès américain lorsqu'elle avait envisagé l'acquisition de la majorité des titres de la pétrolière Unocal, la Chine fait bien attention à ne pas aiguiser le réflexe protectionniste des Américains, par ailleurs beaucoup plus marqué que ne veulent l'admettre les adeptes du néolibéralisme. Selon les Chinois, les Américains n'ont qu'eux à blâmer. Leur argument? Leur indiscipline budgétaire.

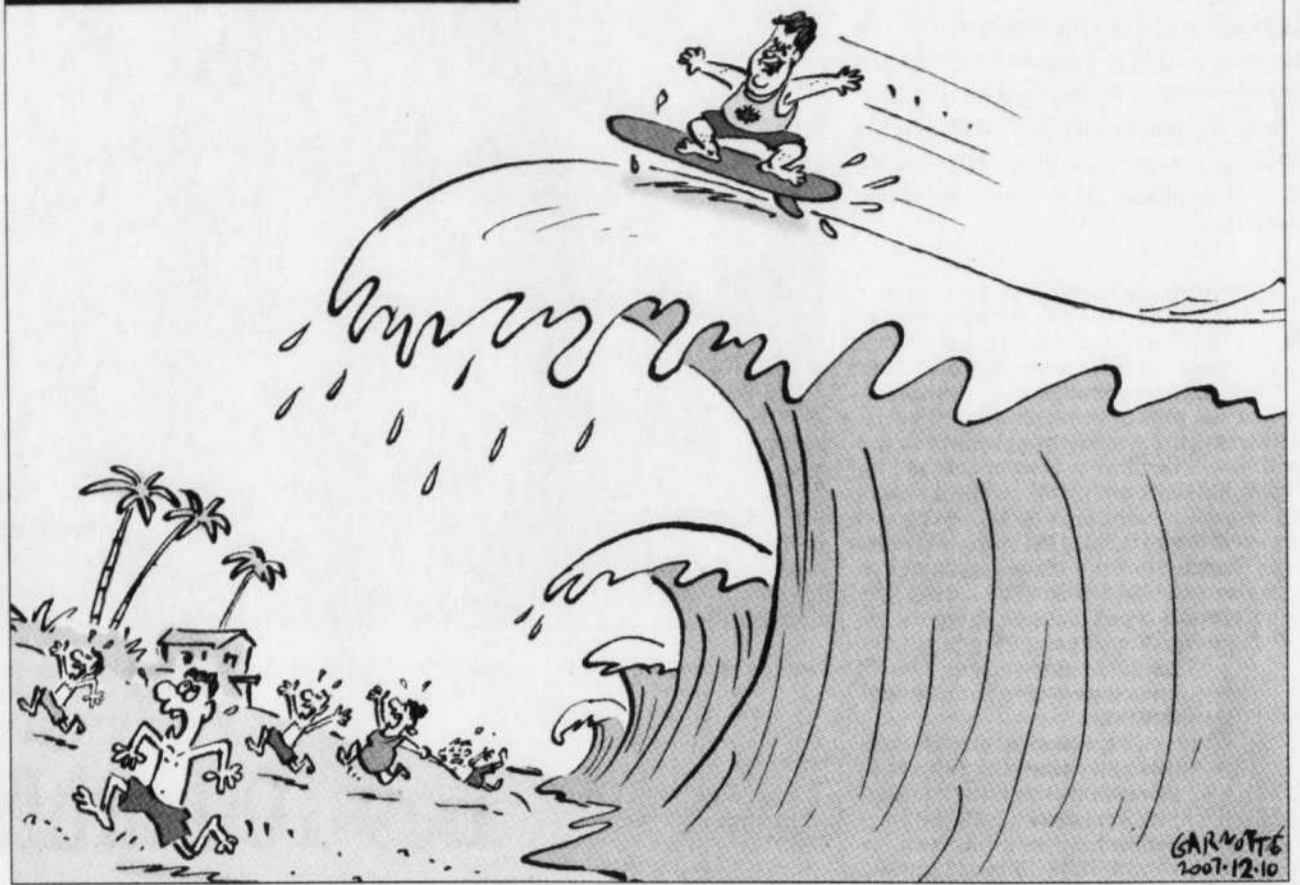
En l'état actuel des choses financières, il faut s'attendre à ce que les partisans d'une réglementation visant à limiter le rôle des fonds souverains montent de plus en plus fréquemment au créneau. Après avoir louangé les vertus de la main invisible, voilà qu'ils souhaitent le recours à la manière forte. Paradoxal.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## LE MINISTRE BAIRD À BALI...



## L E T T R E S

## L'indépendance maintenant ou disparaître

Nous venons d'apprendre, à la suite du recensement de 2006, que nous, les Québécois d'origine française, sommes maintenant minoritaires sur l'île de Montréal et que nous sommes maintenant sous la barre psychologique des 80% au Québec. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a décidé d'accroître l'immigration à 70 000 nouveaux arrivants par année d'ici 2010, et la moitié d'entre eux ne parlent pas le français en arrivant à l'heure actuelle. Comme la force d'attraction de l'anglais est plus forte que celle du français auprès d'eux, les jeux seront bientôt faits à Montréal, et les autres régions du Québec deviendront folkloriques. Lise Payette avait fait sourcilier bien des gens avec son documentaire *Disparaître* il y a environ 25 ans. Sa vision de l'époque s'avère maintenant prophétique.

Le renforcement éventuel de la loi 101, notamment en ce qui concerne la langue de travail, l'obligation éventuelle de rendre l'apprentissage du français obligatoire par les nouveaux arrivants, le cégep obligatoire en français, ou une citoyenneté québécoise ne suffiront pas à renverser la tendance dans le contexte de l'immigration, de la dualité Québec-Canada et de la mondialisation en anglais.

Seule l'indépendance du Québec à court terme confirmera la place du français au Québec comme seule langue officielle. Elle nous renverra enfin une image cohérente de nous-mêmes et enverra aux nouveaux arrivants un message linguistique clair, comme cela se passe dans d'autres pays d'immigration, comme les États-Unis ou un pays d'Europe. Cette nou-

velle situation enverra également un message clair aux entreprises œuvrant au Québec en renforçant la place du français comme langue de travail. Nous participerons également avec plus de force et de conviction au concert des nations en intervenant en français aux Nations unies et dans les autres instances internationales et en y défendant la diversité culturelle et linguistique.

De plus, le projet d'indépendance du Québec pourrait devenir dès maintenant un projet de pays enthousiasmant et unificateur pour les Québécois de toutes les origines, mais le temps presse de plus en plus...

Yves Chartrand  
Montréal, le 5 décembre 2007

## Le recensement, un autre signal d'alarme

Les statistiques confirment le sentiment persistant que le français, au Canada, au Québec, est en déclin. On peut très bien parler le français sans être Québécois. De sorte que ce recensement renvoie à notre identité, comme nation, car c'est elle qui est en péril. Le principal indicateur de la vitalité du français réside dans le caractère majoritaire des Québécois sur un territoire donné, par exemple l'île de Montréal. Le second indicateur est ce que l'on voit et entend, comme les langues et les costumes étrangers qui agressent nos sens et qui «minorisent» nos signes propres. Enfin, les statistiques qui corroborent les deux indicateurs précédents en chiffrant la constante de notre recul, jusqu'au Québec qui se croyait épargné.

On se dérobe aux conclusions les plus évi-

dententes en s'abritant derrière les chiffres. On tente de voir du français partout pour sauver sa foi au régime politique qui est la cause majeure de notre déclin linguistique et national. On s'attache au français, et l'on craint pour lui, parce qu'il est le signe, l'expression et le symbole de notre identité québécoise. Ce recensement pose la question même du régime fédéral canadien. Enfin, aurons-nous un politique capable de l'affronter et d'y répondre?

Hubert Larocque  
Gatineau, le 5 décembre 2007

## Une législation d'un autre temps

La décision prise à l'encontre de Robert Latimer témoigne d'un profond écart entre le bon sens de la société canadienne et la législation d'un autre temps, encore tellement empreinte de religiosité, de haine et de châtiement.

Robert Latimer ne représente aucun danger pour la société, sauf celui de remettre sur la table un problème dont les politiques ne veulent pas entendre parler. Si la Commission nationale des libérations conditionnelles le garde en prison, c'est par pur souci de punir et d'humilier, méthodes préférées des églises chrétiennes.

Ce n'est pas Robert Latimer qui devrait suivre une thérapie pour comprendre la portée de son geste, ce sont les membres de la commission qui eux, n'ont rien compris. J'espère pour eux qu'ils ne seront jamais confrontés au choix qu'a dû faire Robert Latimer.

Serge Sokolski, PhD  
Québec, le 5 décembre 2007

## LIBRE OPINION

## Agir ou donner l'impression d'agir

Réduire le taux d'alcoolémie de 0,08 à 0,05 est une mauvaise solution à un vrai problème

RHÉAL E. FORTIN  
Saint-Jérôme

**D**ifficile de plaider contre la vertu. Surtout lorsque, comme moi, on souhaite solliciter la confiance de ses concitoyens lors d'une prochaine élection. Pis encore, quand ce qui à première vue semble être la vertu se veut et semble, toujours à première vue, servir une cause qui vous touche d'aussi près. Il y a quatre ans en effet, un chauffard ivre a enlevé la vie de mon fils Nicolas. Il avait 18 ans. N'en doutez pas, ces quatre années n'ont en rien allégé mon deuil et n'ont pas davantage atténué ma colère contre l'irresponsabilité et la désinvolture insouciantes de ces dangereux personnages.

La vertu voudrait peut-être ici que je milite pour qu'on réduise à 0 le taux d'alcoolémie autorisé pour la conduite automobile, qu'on réduise les limites de vitesse sur les routes du Québec, qu'on interdise toute distraction quel que soit lorsqu'on est au volant, qu'on élimine de nos routes les conducteurs fatigués et que sais-je encore. Je ne prétends cependant pas à la vertu autrement que comme un idéal que l'on doit viser et, en toute conséquence, je ne la demanderais pas davantage. En fait, j'aime bien vivre dans cette société humaine et imparfaite, d'une imperfection qui me ressemble et qui ressemble à ceux que j'aime. Me reste donc, à défaut de plaider pour cette apparente vertu, à plaider pour le bon sens. Le fameux et bon vieux gros bon sens.

Quand mes enfants étaient jeunes, je leur disais de marcher et de ne pas courir dans les escaliers parce que c'était dangereux. Si je voyais qu'ils ne m'écoutaient pas, je les envoyais réfléchir dans leur chambre. Et après, je les surveillais de plus près. Je n'ai jamais cru utile de réduire en deçà du pas de marche leur vitesse dans les escaliers.

## Gros bon sens

Si mon fils avait lancé ses jouets à sa sœur — je ne me souviens pas que ce soit arrivé mais... —, je

les lui aurais confisqués un certain temps. Je l'aurais ensuite surveillé de plus près. Je ne crois pas que je lui aurais interdit les rouges ou les jaunes, ou que j'aurais autrement limité le nombre de blocs avec lesquels il pourrait jouer.

Quand ils se sont chicanés — ça, je m'en souviens très bien! —, je les ai encore envoyés réfléchir et je leur ai même déjà demandé d'écrire un petit texte sur le sujet. Encore là, je n'ai jamais songé à leur interdire de se parler ou de jouer ensemble. Au contraire, j'essayais de les rapprocher et de leur apprendre à négocier.

Avec raison, notre gouvernement cherche actuellement des moyens afin d'endiguer la conduite en état d'ébriété. Je suis, pour toute sorte de bonnes raisons, en accord avec le projet. Le gros bon sens! Malheureusement, je n'arrive pas à suivre le raisonnement qui voudrait que l'on y arrive en réduisant le taux d'alcoolémie de 0,08 actuellement permis au code criminel à 0,05 pour le code de sécurité routière (CSR). Je ne vois pas le lien. Et je ne parle même pas des problèmes d'application que pourrait susciter cette dichotomie qui placerait le CSR en porte-à-faux de la norme prévue au code criminel qui elle, demeurerait à 0,08.

## Vrai problème: mauvaise solution

Je n'ai jamais entendu parler d'un seul accident mortel dont on puisse imputer la responsabilité à un conducteur dont le taux d'alcoolémie était de 0,06 ou 0,07. S'il y a des statistiques à ce sujet, qu'on les fasse connaître. Pour ce que j'en sais, dans les cas d'accidents mortels ou avec blessures et où l'alcool était en cause, les conducteurs dépassaient largement la limite imposée de 0,08! La plupart du temps, leur taux d'intoxication dépassait le double de cette limite.

Je ne dis évidemment pas ici que nous devrions revenir en arrière, à l'époque où cette nécessaire balise n'existait pas encore. Pas plus que je ne souhaite banaliser la conduite en état d'ébriété. Au contraire, c'est

grave et, en tant que fiduciaire d'une société responsable, le gouvernement doit réagir. À titre d'usagers du réseau routier, nous devons nous aussi assumer nos responsabilités. À ce chapitre, la règle du conducteur désigné est encore la plus sûre et celle qu'on devrait suivre et encourager. Sinon, les transports en communs, les taxis et Opération Nez rouge rendent de précieux services. C'est à ça et à rien d'autre que l'on devrait s'en tenir lorsqu'on a consommé de l'alcool au-delà de la limite permise et que l'on a la responsabilité d'un véhicule.

## Attaquer le problème de front

Cela dit, je me demande si c'est bien de notre sécurité qu'on se préoccupe lorsqu'on propose de revenir à la baisse cette norme qui jusqu'ici nous apparaissait pourtant bien raisonnable. J'aime bien boire une bière de temps à autre, surtout quand il fait chaud. J'aime aussi prendre un peu de vin en mangeant, même quand je suis en visite chez des amis. J'en bois évidemment moins que lorsque je suis chez moi et si je prévois boire davantage (pas une cuite, je ne me souviens même pas de la dernière, mais davantage que ce que je sais être en deçà de la limite permise), je m'assure que je n'aurai pas à conduire après la soirée. Je n'ai jamais cru être pour autant un criminel ou un danger public. Il semble pourtant que le cabinet du premier ministre Jean Charest voit les choses différemment.

J'aurais quant à moi préféré voir le gouvernement attaquer le problème de front. Par exemple, pourquoi ne pas investir en effectifs et multiplier les barages routiers? Ou encore, revoir à la hausse les peines imposées aux conducteurs fautifs (par exemple en prolongeant la suspension du permis de conduire), qu'il y ait des victimes ou pas? Ou même, dans certaines circonstances — ou en toutes circonstances? —, imposer l'installation de l'équipement qui empêche la mise en marche du véhicule lorsque le conducteur dépasse la limite? L'éthyl-

mètre. On y souffle et, selon ce que lui révèle notre haleine, l'appareil laisse ou ne laisse pas démarrer le moteur. Qui s'y opposerait sinon ceux que l'on veut justement écarter de nos routes? Sauf pour les revenus générés en amendes perçues, tous les barages routiers du monde ne pourraient faire mieux.

## Le courage de bien agir

Je ne prétends pas qu'il s'agisse là des seules ni même des meilleures solutions à un problème sur lequel, je n'en doute pas, de nombreux experts se sont déjà penchés. Ces idées ne sont que des exemples et en valent probablement plusieurs autres, toutes aussi bonnes et peut-être même meilleures. Mais croit-on vraiment que ceux et celles qui sont responsables de l'hécatombe qu'on connaît réduiront leur consommation d'alcool parce que la limite permise est abaissée?

Ils étaient déjà bien loin de cette limite de 0,08 lorsqu'ils conduisaient avec un taux de 0,13 ou 0,17 et soutenaient même davantage et, surtout, ils le savaient très bien. Peut-être est-il difficile d'évaluer avec exactitude son taux d'alcoolémie lorsqu'il se situe au alentours de 0,07, 0,05, ou 0,08, mais quand on est «gommé» — passez-moi l'expression! —, on le sait. Et personne ne me convaincra que ces chauffards rentreront dans le rang du seul fait qu'on leur dise que dorénavant, ils seront en infraction un ou deux verres plus tôt.

Réduire les limites de vitesse ne sert à rien si aucun moyen n'est pris pour s'assurer qu'elles sont respectées. Ça, notre gouvernement semble l'avoir compris et propose l'implantation des radars photo. À mon sens, il en va de même pour la conduite en état d'ébriété. Je comprends que ce soit plus facile de baisser la limite permise (ça ne coûte rien, personne n'osera s'y opposer et, en campagne électorale, on pourra se targuer de s'être attaqué au problème), mais la facilité n'est pas toujours la voie la plus efficace. Quelquefois, il faut avoir le courage d'aller au cœur du problème si on souhaite le régler.

## IDÉES



Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, en compagnie de Max Gros-Louis, grand chef de la nation huronne et Benoît Pelletier, ministre québécois responsable des Affaires autochtones, à l'occasion d'une rencontre, un an après le Forum socioéconomique de Mashteuiatsh.

## QUESTIONS D'IMAGE



Jean-Jacques Strélski

## Liesses et liasses

Voici venu le joli temps des Fêtes. La neige est au rendez-vous pour ajouter à la magie des choses. Un Noël bien de chez nous, accommodé à la sauce laïque pour être au goût du jour. Ne trouvez-vous pas que l'image de cette fête s'en va chez le diable? (Pardonnez-moi l'expression!) Pas de sapin, pas de crèche, pas de Jésus de plâtre...

Noël, c'est dans les églises. Pour le reste, ça se passe au Carrefour Laval. Liesses et liasses sont au rendez-vous. D'abord, les cadeaux. Achète ci, achète ça, mais surtout achète tout. Je t'aime donc je paye. A Noël, c'est ainsi, il est obligatoire d'aimer et de le démontrer. «Priceless». Et puis, «à votre bon cœur, messieurs dames». Donne à la Guignolée, donne aux quéteurs de la rue. Donne ici, donne là, donne à tout. Bien sûr que je donne. Ce serait bien le comble que je ne donne pas.

Chez nous, ce thème est un sujet récurrent en pareille période. J'ai eu cette conversation mille fois avec ma famille, mes amis. Mille fois, ils m'ont gentiment remis à ma place me traitant de casseur de party, cynique et malhabile.

— Si tu ne veux pas faire de cadeaux, n'en fais pas. Personne ne te demande quoi que ce soit!

Imaginez, le mari, le père, le grand-père que je suis, aimant les siens comme ce n'est pas permis, mais qui n'offrirait pas de cadeaux aux Fêtes. C'est idiot. Et ça ne me ressemble pas. Qui plus est, j'adore faire des cadeaux.

— Alors, me dit-on, calme-toi et fais comme tout le monde.

Hormis les enfants et les tout-petits, personne n'aime vraiment Noël, mais tout le monde fait son possible pour être à la hauteur. Justement, voilà ce que je n'aime pas: faire comme tout le monde... Être à la hauteur... Faire mon possible. Chaque fin d'année, cette angoisse me taraude. Dieu que j'aime le 2 janvier! Plus je vieillis, plus je me rends compte que deux aspects de ma personnalité sont en profond conflit. La période des Fêtes les exacerbe. Manifestement, mon amour et mon argent ne font plus bon ménage. J'ai l'impression de m'acheter moi-même une bonne conscience. Tu parles d'un cadeau!

S.V.P., dites-moi que je ne suis pas tout seul, je me sentirai moins niais.

En fait, Noël n'est que l'exutoire de ce paradoxe. Il ne fait qu'illustrer trop bien comment nous vivons deux vies à la fois, deux vies parallèles. Notre vie personnelle d'abord, en famille, en groupe, en voisins, en amis, donc en société; et notre vie professionnelle ensuite, avec ses hiérarchies, ses rendements, ses supérieurs et subalternes, ses clients, ses fournisseurs, ses marchés cibles, donc dans les engrenages d'un système économique sans pitié.

Société et système: deux notions, deux mondes qui, dirait-on, ont de plus en plus de difficultés à cohabiter harmonieusement. Alors qu'ils devraient connecter. Nous ne comprenons plus guère ce qui nous arrive. Et pourtant, nous savons fort bien que le système économique dans lequel nous évoluons tous nous éloigne inéluctablement de notre véritable condition d'humain. Tout étant désormais pensé pour produire et procurer le plus d'argent possible. Car ce système créateur de richesse est hélas tout autant créateur de pauvreté. Une pauvreté avec laquelle il a du mal à composer. Moralement, socialement, financièrement. Il crée de la pollution, de l'isolement, des écarts insensés.

Pourtant, nous vivons les uns et les autres à ses basques rémunératrices. Pourrions-nous demain redistribuer cette richesse plus équitablement, plus socialement, autrement que par les traditionnels circuits de la charité épisodique? Et comment?

Vivre avec nos paradoxes. Tel est, en effet, le défi. Chaque humain sur cette planète récoltera désormais ce qu'il a semé. Le constat n'est pas si drôle, mais il est bien réel.

Au Québec, on a coutume d'entendre que l'on a du mal avec l'image de l'argent. Nous semblons effectivement gênés par la réussite visible et ostentatoire des individus. Notre héritage judéo-chrétien tronque quelque peu notre vision des choses. C'est certes équivoque, mais cela indique aussi que nous sommes collectivement sensibles à la pauvreté environnante, mais également conscients de l'énorme tâche qui nous attend pour rendre plus efficaces les circuits de la redistribution.

Il ne s'agit pas de juger abruptement ce système; je connais autant de gens honnêtes et brillants en son sein que de gens pourris et intellectuellement malhonnêtes dans la société; il faut désormais s'efforcer de la reconnecter sur l'humain. Demain, il ne faudra plus donner épisodiquement par charité, mais par obligation sociale, économique et pérenne. Des entreprises et des personnes ont déjà intégré de nouvelles attitudes et façons de contrer plus efficacement nos évidents effets de paupérisation et de marginalisation. Elles assument en réalité un devoir citoyen.

— Ton rapport à l'argent est trop ambigu, me suis-je souvent fait dire par des amis sincères.

Sans doute. Je suis un humain. Et que celui qui possède la vérité se lève devant moi. On va rire un moment. Je vous souhaite sincèrement de joyeuses Fêtes!

Jean-Jacques Strélski est spécialiste en stratégie d'images.

# Entre nations, bâtissons l'identité du Québec

BENOÎT PELLETIER

Ministre québécois responsable des Affaires autochtones

Il y a un an s'est tenu à Mashteuiatsh le Forum socioéconomique des Premières Nations. Cet événement réunissait les représentants des communautés autochtones du Québec, des gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que de divers organismes venant de tous les horizons.

La volonté unanime des participants du forum de faire progresser la cause autochtone me paraît toujours aussi sincère. Plus que jamais, les disparités entre nos nations doivent s'aplanir. La richesse du Québec doit se construire sur l'effort de chacun et être partagée de façon équitable entre tous les citoyens.

Les travaux engagés à la suite du forum nous permettent de trouver de nouvelles voies qui favoriseront ce partage. Nous devons cependant profiter de cette période d'échanges pour aborder une question fondamentale: afin de construire des rapports fructueux entre nos nations, il faut que nous nous acceptions davantage les uns et les autres et que nous participions, ensemble, à la construction d'une identité québécoise moderne dans laquelle tous se reconnaîtront.

Nous devons trouver le dénominateur commun qui servira de point d'appui à notre développement social, culturel et économique dans le respect de notre objectif, celui de prospérer et de nous épanouir dans un Québec qui repose sur la cohabitation harmonieuse de nations distinctes.

### Affronter les préjugés

Afin d'y arriver, il faudra d'abord que les autochtones et les autres Québécois combattent certains préjugés tenaces et acceptent davantage leurs différences. En outre, nos démarches respectives d'affirmation nationale devront reposer sur le respect mutuel. C'est de cette façon qu'elles seront compatibles et assureront le véritable envol du Québec.

D'emblée, force est d'admettre que, dans nos rapports quotidiens, nos relations sont parfois difficiles. Les aspirations des uns s'opposent trop fréquemment à celles des autres, si bien que nos identités respectives se construisent et évoluent souvent en parallèle.

Pour nombre de Québécois, le discours de reconnaissance des autochtones demeure difficile à accepter. Il touche à des sujets sensibles qui laissent place à des incompréhensions et à des malentendus, lesquels sont source de frustrations et d'insatisfaction.

Cette quête identitaire des autochtones, les francophones du Québec sont pourtant à même de la comprendre, puisqu'elle recoupe la leur à certains égards. De fait, depuis plus de quatre siècles, le maintien d'une identité francophone en terre d'Amérique est le fruit de la défense et de l'évolution de la culture et des institutions auxquelles s'identifient les Québécois. Les visées des autochtones ne sont guère différentes.

### Guider leur propre destinée

Les 11 nations autochtones du Québec sont à la recherche d'un meilleur respect de leurs droits et de leurs particularismes et elles cherchent toutes à

assurer le meilleur avenir possible à leurs populations. Ce qu'elles souhaitent, c'est d'abord et avant tout le maintien de certaines traditions qui leur sont chères. Cela implique un rapport différent à la terre, une vision du monde qui s'appuie sur des valeurs communautaires très fortes de même que sur une culture distinctive qui, tout en étant en constante mutation, est fortement enracinée dans l'histoire. Du reste, les autochtones demandent plus d'autonomie politique. Bref, ils veulent une plus grande influence sur leur destinée.

Les aspirations des autochtones sont appuyées, dans une certaine mesure, par une jurisprudence établie notamment par la Cour suprême du Canada, qui reconnaît des droits ancestraux traduisant la réalité historique des cultures et des modes de vie autochtones. Le défi est de donner un sens concret à ces droits en les rendant effectifs, d'une part, et intelligibles à l'ensemble de la population québécoise, d'autre part.

Il me semble de plus en plus impératif que nous construisions nos relations sous l'angle de la complémentarité et de la collaboration plutôt que sous celle de l'antagonisme. Autant la population québécoise doit comprendre les aspirations des autochtones, autant ces derniers doivent réaliser que les régions du Québec sont peuplées de gens qui sont là pour rester et qu'au bout du compte, tous ont intérêt à fusionner leurs intérêts pour favoriser le développement optimal du Québec. Nous devons en arriver à une plus grande convergence de nos rapports. Participer à ce processus ne signifie toutefois pas que les autochtones renient ce qu'ils sont ni qu'ils renoncent à leurs ambitions.

### Réflexion identitaire

Le Québec est actuellement le théâtre d'une profonde réflexion identitaire. Ce questionnement est sain. Il témoigne d'une maturité certaine, dans la mesure où il amène les Québécois à réfléchir à leur personnalité collective afin qu'elle s'adapte à notre époque et se construise dans le respect de toutes ses composantes.

Cette réflexion me paraît propice à un approfondissement de la place que les autochtones souhaitent occuper dans la construction du Québec contemporain. Sont-ils prêts à s'inclure dans la nation québécoise, tout en maintenant leurs traits culturels? S'il est légitime de demander aux Québécois non autochtones de respecter les droits des autochtones et leurs valeurs, il l'est tout autant de demander à ces derniers de participer à l'équation identitaire du Québec.

Il nous faut inévitablement définir un espace à l'intérieur duquel les univers propres à chaque collectivité seront partagés. Se définir en vase clos, en dehors des différents groupes qui composent de nos jours le Québec n'est pas souhaitable. Le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle se doit d'être ouvert à la différence. Il doit s'édifier sur l'originalité propre à ses nombreuses composantes, tout en étant un lieu commun au sein duquel toutes les nations auront leur place. Pour continuer de défendre les valeurs partagées par les Québécois, il nous faut définir un Québec fort qui s'appuie sur les forces conjuguées de tous les peuples et autres groupes culturels qui le composent. Cela doit comprendre les autochtones.

### Agir avec diplomatie

Voilà pourquoi il est grand temps que nous re-

trouvions, tout en les actualisant, les voies de passage qui ont permis à nos ancêtres de cohabiter et de faire autant de chemin avec les Premières Nations. La voie de la diplomatie, privilégiée par le gouvernement du Québec, nous permet d'espérer la conclusion d'accords satisfaisants à cet égard.

Déjà, les travaux des différentes tables de négociation relatives aux revendications des Attikameks et à celles de certaines communautés innues vont bon train. Nous examinons de nouvelles avenues pour assurer le développement des Algonquins. Nous discutons fermement avec les Hurons-Wendat, les Cris, les Mohawks, les Micmacs et les Naskapis.

Nous venons tout juste de signer avec le gouvernement du Canada et les représentants des Inuits une entente innovatrice visant à créer un nouveau gouvernement régional au nord du 55<sup>e</sup> parallèle, administré par ces derniers. Nous venons aussi de mettre en place une Table de concertation en matière d'éducation, qui a notamment pour mandat de recenser des pistes d'intervention efficaces pour faire face aux problèmes que vivent les communautés en matière d'accès aux services éducatifs, de financement et de réussite scolaire.

Nous préparons en ce moment un nouveau guide de consultation qui servira de référence aux ministères et organismes du gouvernement dans leurs relations avec les autochtones. Nous avons institué le Fonds d'initiatives autochtones, consacré au développement économique et communautaire des autochtones du Québec. Qui plus est, la mise sur pied prochaine d'un mécanisme de discussion portant exclusivement sur la question des territoires et des ressources permettra assurément au gouvernement du Québec et à l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador de dégager des solutions concrètes et de parvenir à de nouveaux partenariats.

### Réussites communes

De plus en plus, dans différentes régions du Québec, des leaders autochtones et non autochtones conjuguent leurs efforts. Des projets émergent de milieux qui, il n'y a pas si longtemps encore, faisaient la manchette en raison des conflits qui y avaient cours. Ces projets de développement économique, social ou culturel, de partenariat communautaire, de partage de services et d'expertise contribuent à l'atteinte de ce dénominateur commun dont j'ai parlé précédemment. Ils doivent nous inspirer. Nos réussites communes ne doivent pas servir strictement d'écran publicitaire. Elles doivent d'abord et avant tout servir d'élément déclencheur aux communautés autochtones et non autochtones, démontrant ainsi que, lorsqu'on le veut bien, tout est possible.

Lors du Forum socioéconomique des Premières Nations, des solutions novatrices ont été avancées pour répondre aux besoins criants des communautés autochtones du Québec. À plus long terme, les jalons d'une nouvelle relation ont également été définis. Il s'agit d'une relation fondée sur une sincère et réelle volonté de mieux vivre ensemble. Pour que cela soit possible, il faut que nous conjuguions nos efforts afin de construire l'identité québécoise de demain et que nous développons entre nous une solidarité nouvelle. Tous doivent y participer.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francour (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Damazot (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpéti (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information locale : Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Etienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérier (Ottawa), LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétiën, Marlène Côté, Christiane Legault, Émilie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Poirier, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis, Olivier Zuida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## DANIEL

SUITE DE LA PAGE 1

## Une radicalisation de la guérilla

La reporter a été une des rares journalistes d'Occident à se rendre à Fallouja, en mars 2004, quand les corps calcinés de quatre employés de la société américaine Blackwater ont émis de la page té pendus sur un pont par une foule en colère. L'incident a donné lieu à une offensive américaine particulièrement meurtrière et a coïncidé avec la radicalisation de la guérilla irakienne.

«C'était après une traversée de l'Irak du sud au nord, raconte-t-elle. Nous étions à Bagdad quand nous avons entendu parler du lynchage. Nous sommes allés à Fallouja, croyant devoir franchir plusieurs postes de contrôle, mais il n'y en avait pas. Quand nous avons demandé notre chemin, nous étions déjà au centre de la ville et nous avons vu la scène.»

«Je fais mon travail sans prendre de risques démesurés, mais chaque petite entrevue en Irak ressemble à un reportage de guerre», poursuit-elle, reconnaissant avoir parfois été trop téméraire. Par exemple lorsqu'elle a réalisé une interview avec un bras droit d'Abou Moussab al-Zarqawi, le chef d'al-Qaïda en Irak, aujourd'hui décédé. «C'était le début des décapitations d'otages. Je préparais cette rencontre depuis des mois. De fil en aiguille et de recommandation en recommandation, je me suis trouvée dans une mosquée tenue par un cheikh qui coordonnait les activités des membres d'al-Qaïda. Il n'y avait plus moyen de reculer. On m'a reconduite d'une personne à l'autre. L'entrevue a été très intense. J'en suis sortie très dégoûtée.»

En Irak, Sara Daniel a rencontré des gens d'origines et d'affiliations politiques et religieuses différentes. «J'ai voulu confronter les points de vue de tous, les chiïtes, les sunnites, les Kurdes.»

## Les deux côtés de la guerre

La journaliste a aussi joué le jeu du reporter «embedded» au sein de l'armée américaine, une expérience qu'elle qualifie de «passionnante».

«L'armée américaine joue un jeu incroyablement transparent, dit-elle. Du coup, on sympathise avec les soldats [...], qui sont conscients des erreurs» commises dans le cadre de cette guerre.

«L'armée exerce peut-être plus de pressions sur les médias électroniques américains», ajoute-t-elle après un moment de réflexion.

Sara Daniel a gardé le contact avec certains soldats américains, qu'elle a revus après leur retour aux États-Unis, afin d'écrire sur le stress post-traumatique et sur les difficultés de réinsertion dans la vie civile. «En 2004, on ne parlait pas d'eux comme on le fait aujourd'hui», note-t-elle.

«Aux États-Unis, on a aimé le fait que j'ai couvert les deux côtés de la guerre et que je n'ai pas essayé d'accabler l'armée américaine», dit-elle en parlant des réactions que son livre, qui mêle les analyses sur une guerre qui constitue «une erreur totale» et les témoignages personnels, a suscitées dans ce pays. Elle a tout de même essuyé les reproches d'un officier qui l'a accusée de partialité pour avoir relaté un peu trop fidèlement un entretien qu'il avait eu avec des maires de villages irakiens.

## Le lieu de tous les extrémismes

La fille de Mme Daniel venait d'avoir deux ans quand celle-ci a pris la décision de couvrir les conflits en Afghanistan puis en Irak. Elle en a huit aujourd'hui. «Elle est assez contente de ce que je fais parce qu'elle le raconte toujours: ça ne doit pas la déranger», dit Sara Daniel. Quand je suis partie la première fois, elle était toute petite, mais, aujourd'hui, je pars pour des périodes moins longues, pas plus de 10 à 15 jours quand c'est possible.»

Être femme reporter «en Irak, c'est plutôt mieux, sauf que [le chef chiite radical] Moqtada al-Sadr n'a jamais voulu parler à des femmes journalistes. Le même problème se pose parfois avec les talibans. Mais le fait d'être femme m'a permis de me déguiser: à Najaf, en plein soulèvement, j'ai pu me promener en restant voilée», ajoute Sara Daniel, qui se prête à l'entrevue avec la simplicité qui caractérise son livre, écrit à la première personne mais sans jamais tomber dans le narcissisme.

Sara Daniel a rencontré en Irak plusieurs membres de la guérilla radicale, dont elle a essayé de comprendre les motivations. «Un moment fondateur, c'est souvent un moment d'humiliation; des situations où les gens ont ressenti ou vécu des injustices, personnellement, comme cet homme qui s'est fait casser le bras lors d'un contrôle routier alors qu'il n'avait rien fait», dit-elle lorsqu'on lui demande de tracer un profil du combattant irakien.

Comment l'Irak est-il devenu le lieu de tous les extrémismes? «Sous le règne de Saddam Hussein, on n'avait pas vu al-Qaïda, qui était l'ennemi juré», explique-t-elle. Mais «l'intervention a créé un tel vide et a donné lieu à un tel appel au djihad, comme ce fut le cas pour l'Afghanistan et la Bosnie, qu'al-Qaïda a commencé à s'infiltrer. La guérilla n'est pas toute constituée de membres d'al-Qaïda mais de gens qu'al-Qaïda a transformés. Petit à petit, l'élève a dépassé le maître.»

Le Devoir

## Rectificatifs

Une erreur nous a fait changer, à la une de notre cahier Livres-Cadeaux, le prénom de la romancière Isabelle Gaumont qui publie *Subordonnée* chez Hurtubise-HMH. Ce deuxième roman raconte l'histoire d'une téléphoniste sans réelle ambition travaillant au service de crédit d'une grande entreprise multinationale.

Une coquille a transformé, tant à la une qu'en page A 5, le titre de notre article traitant de la firme Busac, paru dans notre première édition du vendredi 7 décembre 2007. Plutôt que le PLC du titre, il fallait bel et bien lire «LADQ accuse le PLQ de menager Busac». Toutes nos excuses.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à écopier et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

## BALI

SUITE DE LA PAGE 1

internationale derrière un pacte destiné à stopper à 2 degrés centigrades la hausse du climat durant le présent siècle, pour éviter qu'il ne devienne carrément hors de contrôle.

Pour y arriver, a-t-il précisé, un comité «restreint» de ministres représentatifs des forces politiques et économiques en présence devrait être constitué cette semaine pour se saisir du premier projet d'accord, élaboré au cours de la dernière semaine par les hauts fonctionnaires qui ont précédé les ministériels. Ce texte, loin d'être définitif, contient entre parenthèses toutes les propositions, les alternatives et les grands choix présentement sur la table.

C'est le texte de base qui devrait être l'objet des pourparlers formels à compter de ce matin au sein du Ad Hoc Working Group (AHWG), la principale table de négociation où s'élabore ce qu'on appelle déjà le «mandat de Bali», s'il finit par voir le jour.

Yvo de Boer et les grands groupes écologistes présents à Bali ne s'attendent pas à ce que les 192 pays qui ont ratifié la Convention sur les changements climatiques et les 176 qui ont ratifié le protocole de Kyoto se donnent d'ici vendredi des objectifs de réduction de leurs gaz à effet de serre (GES) pour la période 2012-2020.

Cette conférence, de l'avis général, constituera un véritable succès si elle détermine un processus de négociation fonctionnel, susceptible d'ici la fin de 2009 d'accoucher d'une stratégie internationale de lutte contre les changements climatiques, qui prendrait le relais des objectifs de réduction de la première phase du protocole de Kyoto.

Cette première phase (2008-12) ne contraint à des réductions réglementaires que les 36 pays industrialisés de l'annexe B du protocole. Les émissions historiques de ces pays expliquent l'essentiel de la hausse de la concentration du carbone atmosphérique, laquelle provoque le réchauffement en cours.

Le principal enjeu de la négociation de Bali consiste précisément à créer un cadre général pour que ces pourparlers accouchent d'une deuxième phase de réductions (2012-2020) qui impliquerait aussi, quoique de manière différente, les pays émergents ou en développement. D'autres pays devront dévoiler leurs couleurs, comme les États-Unis qui sont responsables de plus du tiers des concentrations de carbone atmosphérique mais qui boudent toujours l'effort international avec le Canada dans leur sillage.

## D'autres enjeux

L'état-major de l'ONU craint de voir les négociations

s'enliser à ce stade-ci dans des modalités techniques.

Ainsi, certains pays proposent d'élaborer des normes internationales de réduction, applicables à tous, selon des échéanciers variables dans le temps, comme dans le cas du protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone. D'autres maintiennent qu'il est plus souple de s'en tenir à des objectifs nationaux, qui tiennent compte des particularités de chacun.

Pour Yvo de Boer, il s'agit de questions prématurées, qu'il faut reléguer à la fin des pourparlers, l'essentiel étant de réaliser des progrès concrets dans les dossiers déjà sur la table.

En effet, la rencontre de Bali, qui réunit dans la capitale indonésienne plus de 10 000 personnes, dont des milliers de représentants de groupes écologistes, approfondit plusieurs dossiers sur lesquels des progrès réels auraient été accomplis au cours des derniers jours, selon le patron de la lutte contre le réchauffement.

Ainsi, Yvo de Boer a-t-il fait état hier de «progrès» dans le dossier de l'«adaptation» aux changements climatiques, dans celui des transferts technologiques et dans la «capacité de réponse» aux perturbations du climat. Pour les plus petits pays en développement, les programmes onusiens permettant de développer une capacité de réponse à la brusquerie et à l'intensité des changements en vue — on pense par exemple aux inondations et aux tornades de plus en plus fréquentes et dévastatrices — constituent l'unique bouée à court terme d'un problème dont ils ne sont pas responsables.

Pour l'ONU, la protection des forêts primaires, que l'on coupe dans l'hémisphère Sud autant qu'en forêt boréale canadienne, constitue une double priorité. Ces coupes systématiques libèrent d'importantes quantités de carbone. Par contre, non seulement la protection de ces forêts sera bénéfique pour la planète, mais elle pourra aussi rapporter des investissements importants de la part des pays occidentaux, qui pourraient financer la protection de ces forêts par l'achat de crédits d'émissions ou financer la modernisation industrielle de ces mêmes pays par des transferts technologiques et des investissements majeurs.

Selon Yvo de Boer, «la nécessité d'offrir aux pays en développement des incitatifs pour générer des réductions d'émissions constitue un impératif incontournable pour eux, tout autant que la reconnaissance de leur rôle actuel» dans la lutte contre le réchauffement. Le financement de ces aides va cependant constituer un défi que la conférence de Bali n'a pas encore abordé vraiment, faute de temps, a-t-il dit.

## Obstacles à la négociation

Pour Yvo de Boer, le principal défi de la conférence repose néanmoins sur «des discussions substantielles sur les objectifs et principes qui doivent encadrer les discussions après Bali».

Ces pourparlers, a-t-il affirmé, sont déjà bien orientés par l'accord de principe intervenu plus tôt cette année avec plusieurs pays industrialisés en vue de préparer Bali. On y a évoqué la nécessité de réduire de 25 à 40 % les émissions de GES des pays industrialisés d'ici 2020 pour contenir la hausse du climat à 2 degrés centigrades.

La Chine, l'Inde et le Brésil accepteraient vraisemblablement de discuter de modes moins contraignants de réductions si les pays occidentaux, États-Unis en tête, acceptaient de s'engager à fond dans des réductions contraignantes substantielles. Mais les États-Unis ne semblent pas prêts à s'engager dans cette voie, du moins tant que l'administration Bush occupera la Maison-Blanche, ce qui pourrait en inciter plusieurs à retarder la véritable négociation après le changement de garde prévu à la Maison-Blanche, tout comme cela vient de se produire en Australie, qui vient de se joindre à l'effort international après avoir boudé pendant des années le protocole de Kyoto.

Le Canada dit qu'il n'acceptera aucun objectif contraignant si Washington et Pékin n'en font pas autant. Mais d'ici un an, le Canada pourrait bien devenir le seul pays de la planète à boudier l'effort international, ce qui réduirait à néant le peu de réputation qui lui reste en matière d'environnement depuis qu'il a fait avorter la conférence de Carthagène sur les OGM et qu'il refuse de signer le protocole finalement arraché malgré son opposition. Quant au Japon, qui craint de voir ses principaux concurrents bénéficier de règles moins sévères, il aligne pour l'instant sa position sur la leur.

L'existence de deux voies de négociation parallèles réduit aussi l'efficacité des pourparlers.

Les 36 pays de l'annexe B du protocole de Kyoto doivent en principe jeter à Bali les bases du prolongement de la période de réductions au sein du «Ad Hoc Working Group» et conclure leurs discussions avant la fin de 2009. Mais les 140 autres signataires du protocole peuvent faire aboutir leur réflexion un an plus tard, une position dont la Chine ne démont pas. Les pays émergents peuvent ainsi attendre de voir ce que les pays industrialisés vont se donner comme fardeau de réductions avant de s'impliquer eux-mêmes dans la bataille du climat.

Le Devoir

## CINÉMA

SUITE DE LA PAGE 1



Le Cinéma Beaubien possède un des meilleurs taux d'occupation au Québec.

la climatisation du hall modifiée pour mieux répondre aux normes.

Aujourd'hui, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, qui investit en capitalisation dans le projet (sans remboursement de capital), annoncera la nouvelle du chantier en conférence de presse, en précisant quelles sommes seront versées dans l'avenir. La Corporation du cinéma Beaubien, propriétaire de l'édifice, absorbera la différence.

Rappelons que le Cinéma Beaubien, ancienne propriété de Cinéplex Odeon, alors appelé Dauphin, avait failli fermer ses portes, quand la chaîne avait périclité au début du millénaire. Repris en septembre 2001 par la Corporation du Cinéma Beaubien, une entreprise d'économie sociale, sous la direction générale de Mario Fortin, celui-ci a su prouver qu'un cinéma de quartier, présentant des œuvres de qualité, pouvait être populaire et rentable. À l'origine, une som-

me de 1,2 million de dollars avait été investie pour rénover les salles. Mais le jeu en valait la chandelle.

Le Beaubien possède un des meilleurs taux d'occupation (il dépasse 30 %) dans la province. Parfois, jusqu'à sept films roulent au cours d'une semaine sur trois écrans. Les salles supplémentaires permettront de multiplier les séances, de présenter davantage de productions, mais aussi de garder des œuvres à l'affiche plus longtemps, lorsque la demande est encore forte. Jusqu'à maintenant, des films porteurs devaient être sacrifiés après trois semaines, à cause de l'inférieur roulement des nouveautés. Le Beaubien conservera son apparence et sa vocation actuelle, sans se déguiser un petit mégaplex, mais en répondant encore davantage aux besoins de sa clientèle de quartier. Dans un an, tout le projet d'agrandissement et de rénovation sera terminé.

Le Devoir

## VANCOUVER

SUITE DE LA PAGE 1

4000 \$, ceux-ci étant inclus dans un total de plus de 15 000 \$ pour un voyage d'affaires qui comprenait un séjour en Europe.

Mais il y a plus que les réunions du conseil d'administration. L'agence étant officiellement basée à Vancouver, ses dirigeants s'y rendent pour y travailler à l'occasion, résidant alors à l'hôtel et mangeant dans les restaurants. Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 mai, M. Hamm et Mme Wilson ont facturé pour près de 19 000 \$ à cette fin. Ainsi, Elinor Wilson a travaillé à Vancouver du 6 au 13 avril (5400 \$). Le mois suivant, elle et M. Hamm ont assisté à une conférence de trois jours à Nanaimo et en ont profité pour faire «du travail à partir du bureau de Vancouver» quelques jours (13 300 \$).

## Des locaux fantômes

En consultant les registres d'employés, on constate que l'agence ne compte que deux employés en Colombie-Britannique, dont un adjoint administratif, contre neuf à Ottawa. Selon Travaux publics, l'agence occupe un local de 446 mètres carrés à Vancouver dévolu par le secteur privé et coûtant 124 155 \$ par an. Les locaux d'Ottawa occupent le double (838 m<sup>2</sup>) et coûtent, avec le stationnement, 200 000 \$.

Le conseil d'administration, en poste depuis près d'un an, provient de partout au pays, mais des onze personnes qui y siègent, une seule vit à Vancouver. Les autres proviennent principalement (cinq) d'Ottawa ou Toronto et de Nouvelle-Écosse (deux). Une personne vient de Montréal, une de Winnipeg et une autre, nommée seulement en septembre dernier, d'Edmonton.

C'est l'ancien gouvernement libéral qui avait décidé d'implanter l'agence Procréation Assistée Canada à

Vancouver, dans la circonscription du ministre de la Santé de l'époque, Ujjal Dosanjh. M. Dosanjh n'a pas voulu parler au Devoir à ce sujet, mais, lors d'une rencontre impromptue dans les corridors du Parlement la semaine dernière, il avait fait valoir que toutes les agences gouvernementales ne devraient pas être basées uniquement à Ottawa. «Il n'y avait pas d'agence nationale à Vancouver, et nous avons aussi une masse critique de savoir», avait-il expliqué. Il avait ajouté que les télécommunications modernes permettaient les téléconférences, par exemple.

## Réviser une loi inexistante

L'existence de l'agence commence, en soi, à créer la controverse. C'est qu'elle est censée faire appliquer une réglementation qui n'existe toujours pas. En mars 2004, le Canada a voté une loi encadrant pour la première fois l'industrie de la fertilité (fécondation in vitro, dons de sperme, mères porteuses, etc.). Cette loi devait être accompagnée d'une réglementation touloue, mais Le Devoir a révélé à l'automne 2005 une lenteur anormale dans son élaboration. Santé Canada avait promis que tout serait terminé à la fin de 2007 ou au début de 2008. Ce moment est arrivé et... la réglementation n'a pas avancé d'un iota.

Aucun nouveau règlement n'a été dévoilé depuis. La loi, par exemple, interdit de payer les donneurs de sperme, mais permet de rembourser leurs dépenses légitimes. Lesquelles? On ne le sait toujours pas. La loi n'est donc pas appliquée. La loi devait limiter le nombre d'embryons pouvant être transplantés dans l'utérus d'une femme pour éviter les grossesses multiples, risquées et coûteuses. Combien? On l'ignore encore. La loi n'est donc pas appliquée. La loi devait limiter le nombre d'enfants créés avec le sperme d'un même donneur. Trois ou 30? Encore là, silence et la loi n'est donc pas appliquée. Quatre ans après son

adoption, la Loi sur la procréation assistée est pour ainsi dire sans effet. Aucune amende n'a été imposée même si les cliniques de fertilité persistent à rémunérer les donneurs de sperme.

À Santé Canada, on promet que l'ébauche de ces règlements mythiques devrait être dévoilée au printemps prochain. Si cette fois l'échéancier est respecté, cela signifie qu'ils n'entreraient en vigueur qu'en... 2010. Six ans après l'adoption de la loi. L'ironie, c'est que le Parlement avait prévu une révision statutaire de cette loi en 2009. La loi sera donc révisée avant d'être entrée en vigueur!

Dans ce contexte, plusieurs se demandent pourquoi avoir créé tout de suite l'agence Procréation assistée Canada. La présidente, Elinor Wilson, défend ce choix. «Nous développons notre savoir-faire en parallèle avec la réglementation», explique-t-elle en entrevue avec Le Devoir. Ainsi, l'agence met en place ses «infrastructures» pour appliquer les futurs règlements. «Si nous avions attendu que la réglementation soit terminée, nous aurions eu du rattrapage à faire.»

Elle refuse de commenter la lenteur de Santé Canada. Le seul règlement en vigueur est celui obligeant les cliniques de fertilité à obtenir le consentement écrit des donneurs de sperme ou d'ovules avant leur utilisation. Ce règlement plutôt simple a été dévoilé il y a plus de deux ans, mais n'est entré en vigueur qu'il y a 10 jours.

Mme Wilson justifie aussi sa présence à Ottawa plutôt qu'à Vancouver. «Nous savions que nous aurions besoin d'une présence à Ottawa près des responsables des politiques, des communications et des agences centrales. Mais nous bâtissons notre équipe à Vancouver et, lorsque les règlements seront terminés, nous pourrions graduellement déménager nos activités vers Vancouver.»

Le Devoir

## Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390